

Vieillesse de la population Tunisienne

Une menace certes mais aussi une opportunité



A LA UNE

Chèques, Virements et Paiements Mobiles
Les paiements en chiffres en Tunisie

ÉCO-FINANCE

Pourquoi ne pas instituer un bouclier fiscal et financier pour protéger le tissu entrepreneurial ?

SOCIÉTÉ

Un éducateur exemplaire Fethi Bergaoui transforme une école à Siliana

CHRONIQUE

Quand tombent les records historiques

ECOMONDO

The green technology expo.

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
7 - 10, 2023

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
ITALIE

Organisé par
**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

En collaboration avec

ITA[®]
ITALIAN TRADE AGENCY
madeinitaly.gov.it



ECOMONDO
.COM

E23

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Khmaies krimi

Ali Driss

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Hebdomadaire n°162 du 28 Septembre 2023 *Le mag*



Tunisie : Une fuite en avant qui risque de coûter cher !

La Tunisie n'est pas en faillite ! Ceux concernés par la réconciliation pénale ne doivent pas contester les montants exigés, ni recourir à des expertises mais se contenter de s'en acquitter ou sont passibles de peines de prison !



Viellissement de la population :

Une menace certes mais aussi une opportunité

Des statistiques démographiques actualisées sont édifiantes, à ce sujet : la population tunisienne est en train de vieillir à un rythme rapide.



Tunisie : Pourquoi ne pas instituer un bouclier fiscal et financier pour protéger le tissu entrepreneurial ?

Nombreux sont les acteurs économiques tunisiens qui appellent à l'établissement d'un bouclier fiscal dans notre pays... La mesure viserait à jouer le rôle de « garde-fou » à un système fiscal dans lequel le cumul de différents impôts peut atteindre des niveaux excessifs.



Un éducateur exemplaire : Fethi Bergaoui transforme une école à Siliana

Une fois n'est pas coutume, le journal de 20 heures du vendredi 15 septembre 2023 de la chaîne de télévision publique El Watania 1, a mis à profit l'évènement de la rentrée scolaire, pour gratifier ses spectateurs d'un bon reportage sur l'exploit d'un directeur d'école primaire à Siliana.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



L'île de Djerba inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco

L'île de Djerba est officiellement inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco devenant ainsi le 9ème site tunisien classé.



Quand tombent les records historiques

Chaque jour que Dieu fait, on relit la même information ou presque, le prix du baril de pétrole a dépassé son record historique, et il s'avance inexorablement vers la barre des 100 dollars...



Chèques, Virements et Paiements Mobiles

Les paiements en chiffres en Tunisie

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) vient de publier les chiffres des paiements en Tunisie du premier semestre 2023.

Monétique

Le nombre de cartes bancaires a augmenté de 2,1%, par rapport aux chiffres de fin 2022, avec un

total de 6,7 millions de cartes. Le total des DAB/GAB est passé à 3140, en hausse de 3,3%.

Les paiements par cartes ont augmenté de 18,1% au terme du 1er semestre 2023 en comparaison avec le 1er semestre 2022, passant de 10,3 milliards de dinars à 12,1 milliards

de dinars.

La part des retraits Cash a suivi une tendance positive, avec une baisse de la part du Cash à 78% au 1er semestre 2023, contre 81% au 1er semestre 2022. La part des paiements par carte est passée de 19% à 22%.

E-Paiement et paiement de proximité

Avec 34,6 mille TPE, on enregistre une hausse de 5,3% par rapport à fin 2022. le total des E-paiements en valeur sont passés de 380,4 MDT à 538,8 MDT, en progression de 41,6%.

Les paiements de proximité sont passés de 1,5 milliards de dinars à 2,1 milliards de dinars au premier semestre 2023.

Paiement mobile

Les paiements mobiles passent de 3 MDT au 1er semestre 2022 à 17 MDT au 1er semestre 2023, soit une importante progression de 459%. En nombre de

transactions on est passé de 44 milles à 78,7 milles.

On compte 222 milles wallets et 14 PSP.

Moyens de paiement télé compensés

Les paiements par chèques restent les plus importants avec 53% des montants des paiements effectués au cours du 1er semestre 2023, tous modes de paiements confondus.

Les virements arrivent en 2e position avec 23% du total des paiements de la période, soit 110,6 milliards de dinars, en hausse de 7% par rapport à la même période de 2022.

Les lettres de change ont une part de 15% dans le total, suivi des opérations par prélèvements, soit 9% du total.

Le montant des rejets les plus importants ont concernés les lettres de change avec 8,47% du montant des opérations (11,89% en nombre), suivi par les ordres de prélèvements, 6,49% en montant et 35,87% en nombre.

Le rejet de chèques a concerné 2,83% du montant total des opérations de paiements télé compensés (tous modes de paiements), correspondant à 1,53% du nombre total des chèques émis (12,49 millions de chèques), soit plus de 190 milles chèques.





Tunisie

Une fuite en avant qui risque de coûter cher !

La Tunisie n'est pas en faillite ! Ceux concernés par la réconciliation pénale ne doivent pas contester les montants exigés, ni recourir à des expertises (même si les deux mécanismes sont bel et bien prévus par le décret-loi n°13-2022 de Kais Saied relatif à la réconciliation pénal) mais se contenter de s'en acquitter ou sont passibles de peines de prison !

La Banque centrale ne doit pas s'abstenir de financer le budget de l'Etat, son indépendance ne doit pas menacer les intérêts de l'Etat ! Autant de postulats qui inondent la rue dans une Tunisie où désormais les experts sont considérés comme de

faux prophètes et les activistes des réseaux sociaux, sans connaissances pour la plupart de la chose économique mais férus de faux combats, s'ingénient à propager des insanités à chaque fois que l'occasion se présente à eux !

La réalité économique est autre ! La Tunisie, nous dit Hechmi Alaya, économiste confirmé, si l'opinion publique flouée, veut bien l'admettre, vit un ralentissement économique aggravé par une entrée officielle en récession au 3ème trimestre 2023.

La croissance du PIB s'établit en territoire négatif pour le deuxième trimestre consécutif et la dégradation de la situation

monétaire du pays, quoiqu'on en dise, est bien là. Les banques décriées de toutes parts, se sont limitées à accorder à l'économie, fin juillet, des financements en augmentation de 3,2% par rapport à la même période de l'année dernière. « Une augmentation qui, soit dit en passant, contraste avec celle des crédits que les banques ont consenti à l'État : +20,6% en rythme annuel. Un tel fléchissement des crédits à l'économie est à l'évidence, le signe d'une aggravation du ralentissement économique ».

Mais ce que raconte Hechmi Alaya est du délire pour la plupart ! L'économie tunisienne se porte à merveille, les taux de croissance correspondent à ceux des pays

émergents et la qualité de vie est meilleure ! (sic)

Le mal est dans la banque centrale qui doit prêter directement à l'Etat, passer à la planche à billets au risque de dévaloriser le dinar et d'aggraver l'inflation ! Ce n'est pas grave l'expertise des porteurs de la doctrine « Achaab yourid » sauvera la donne !

Le ridicule ne nous tuera pas, c'est plutôt le désespoir qui nous tuera !

Parce que les chiffres sont bien là et ils ne sont pas reluisants à lire les communiqués de l'INS. Une inflation repartie à la hausse au mois d'août avec 9,3%, contre à 9,1% en juillet et 9,3% en juin. Une inflation due à l'accélération du rythme d'augmentation des prix entre août et juillet 2023 en comparaison à la même période

en 2022, touchant le groupe « produits alimentaires ».

Au mois d'août 2023, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 15,3% sur un an, les prix à la consommation de 0,6% après une hausse de 0,7% en juillet 2023. Sur un mois, les prix des produits alimentaires se sont accrus de 2,3%, à la suite de la hausse des prix des œufs de 11,8%, des légumes de 5,1%, des huiles alimentaires de 3,8% et des fruits frais de 3,6%.

Les campagnes de lutte contre la spéculation n'arrivent pas à stabiliser les prix, peut-être que la solution serait de limoger la ministre du Commerce ! (resic)

Des exportations qui reculent et des importations qui augmentent mais pas pour les bonnes raisons!

Au mois de juillet, le volume des exportations s'est replié de 5,2% par rapport au mois précédent, les importations en volume ont enregistré une augmentation de 7,3% après une forte baisse de 14,5% affichée au mois de juin.

Les produits exportés ont par ailleurs vu leurs prix augmenter de 0,8%, après la quasi-stabilité (+0,1%) enregistrée en juin. De manière similaire, les prix des produits importés ont également connu une hausse de 4% en juillet, après un léger recul de 0,5% enregistré en juin.

En juillet, le volume des importations a affiché une progression de 7,3%, avec des tendances contrastées au niveau des produits. Dans ces importations, on ne compte pas une augmentation des intrants servant à accroître et renforcer

Évolution des principaux produits importés : À fin juin 2021 - 2022

| Produits | 2021 | 2022 | 2022/21 | 2021 | 2022 | 2022/21 | 2021 | 2022 | 2022/21 |
|------------------|--------------------|-------|---------|-------------|-------|---------|--------------|------|---------|
| | Quantités (1000 T) | | | Valeur (MD) | | | Prix (DT/Kg) | | |
| | | | % | | | % | | | % |
| Blé dur | 445,7 | 425,0 | -4,6 | 461,5 | 837,1 | 81,4 | 1,04 | 1,97 | 90,2 |
| Blé tendre | 585,2 | 632,4 | 8,1 | 471,3 | 789,8 | 67,6 | 0,81 | 1,25 | 55,1 |
| Orge | 486,2 | 367,1 | -24,5 | 356,7 | 425,7 | 19,3 | 0,73 | 1,16 | 58,1 |
| Maïs | 603,9 | 498,9 | -17,4 | 464,1 | 553,3 | 19,2 | 0,77 | 1,11 | 44,3 |
| Pomme de Terre | 1,9 | 5,1 | 168,4 | 3,0 | 9,3 | 210,0 | 1,58 | 1,82 | 15,5 |
| Viandes | 0,5 | 1,5 | 200,0 | 2,3 | 12,9 | 460,9 | 4,60 | 8,60 | 87,0 |
| Lait et dérivés | 7,4 | 8,4 | 13,5 | 51,6 | 73,8 | 43,0 | 6,97 | 8,79 | 26,0 |
| Huiles Végétales | 115,5 | 123,1 | 6,6 | 311,8 | 530,5 | 70,1 | 2,70 | 4,31 | 59,6 |
| Sucre | 89,2 | 145,9 | 63,6 | 89,6 | 215,9 | 141,0 | 1,00 | 1,48 | 47,3 |

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.



Huile d'olive

Les recettes des exportations de l'huile d'olive tunisiennes depuis le début de la campagne à fin août 2023 ont augmenté de 54,1%, pour avoisiner les 3 milliards de dinars, d'après la note sur " Les chiffres du mois ", publiée, lundi, par l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).

En volume, nos exportations de l'huile d'olive ont régressé de 2,3%, à 175,7 mille tonnes, par rapport à la même période de la campagne 2021-2022.

L'Onagri a précisé que le prix moyen enregistré durant les dix premiers mois de la campagne est accru de 57,7% pour se situer au niveau de 16,92 DT/kg contre 10,73 DT/kg enregistré au cours de la même période de la campagne dernière.

la production industrielle nationale. Il s'agit plutôt de produits énergétiques et de matières premières lesquelles affichent des augmentations respectives de 109% et 13,4%. Des exportations qui reculent et des importations qui augmentent mais pas pour les bonnes raisons!

L'augmentation des biens de consommation ne dépasse pas les 2,1%. Les importations des produits alimentaires ont chuté de 17%, et celles des biens d'équipement ont enregistré une baisse de 18,6% !

Passons maintenant aux choses sérieuses en l'occurrence, la pénurie du pain et de la farine.

A fin juin 2023, les importations du blé tendre n'ont pas dépassé les 501 670 tonnes soit -84 mille tonnes qu'en 2021, année du Covid+ où elles s'élevaient à 585 mille tonnes.

En 2022, même période, la quantité était de 632,4 mille tonnes, soit plus de 132 mille tonnes par rapport à l'année 2023. A fin juin 2023, les importations en blé tendre ont été réduites de 10%.

C'est une raison suffisante pour expliquer la pénurie dans un pays dont les besoins s'élèvent sur l'année d'un million et 200 mille tonnes à un million et 400 mille tonnes de blé tendre (blé

panifiable). Simple précision, les prix de ces denrées ont considérablement baissé à l'international ! Ces faits expliquent amplement les raisons de la pénurie, sans qu'il ait besoin d'ajouter que la récolte de céréales a baissé cette année de 60% par rapport à celle de la saison passée, ce qui aurait dû être comblé par des importations supplémentaires.

Des indicateurs économiques qui ne rassurent pas et pendant ce temps, l'Etat tunisien a choisi la fuite en avant, cherchant de faux coupables comme les spéculateurs, la banque centrale et les hommes d'affaires parce qu'incapable de mettre en place de véritables réformes pour initier une véritable relance économique.

C'est la fuite en avant expliqué par les psychologues comme étant le fait de ne pas faire face à ses problèmes, le fait de fuir ses problèmes sans les résoudre, ou le fait de poursuivre une action problématique en négligeant de considérer ses conséquences futures.

Jusqu'à quand la Tunisie pourrait tenir le rythme des déclarations abracadabrantes et des fausses certitudes ? C'est la grande question !

Amel Belhadj Ali



Vieillesse de la population (1)

La Tunisie a-t-elle les mêmes problèmes qu'un pays riche ?

Signe du manque de vision de nos ministres, ils ne parlent, qu'occasionnellement de l'évolution démographique du pays, le plus souvent lors du recensement général de la population. Pourtant, la démographie est une question transversale. Elle constitue un élément basique à prendre en considération pour la confection de toute stratégie future, que

cette dernière soit sectorielle ou macroéconomique.

Focalisés sur la crise que connaissent les finances publiques, nos ministres n'ont pas remarqué que la population tunisienne est en train de vieillir à un rythme rapide et que, si rien n'est fait, cette nouvelle donne risque d'impacter les équilibres macro-économiques du pays.

Quand Kaïes Saïed découvre accidentellement le vieillissement

Jusqu'ici la seule personnalité politique à en avoir évoqué, accidentellement, le symptôme, c'est le président Kaïes Saïed quand il s'était pris aux migrants, au mois de février dernier. Il avait déclaré, en réaction à l'arrivée de flux de migrants de plus en plus

importants dans le pays, que « ces personnes faisaient partie d'un complot visant à modifier la composition démographique du pays nord-africain, dont la culture est principalement arabo-musulmane ».

En fait, le chef de l'Etat ignorait, semble-t-il,

Que ces flux migratoires était un indice du vieillissement de la population tunisienne et son corollaire, la manifestation du besoin du pays d'une main d'œuvre étrangère.

Cette tendance est développée exhaustivement dans deux documents : une étude publiée, en décembre 2022. Intitulée « La Tunisie en 2050 : Population, démographie et prospective" - décembre 2022 par les chercheurs tunisiens Karim Ben Kahla et Kais Hammami et un rapport publié, en avril 2023, par la Banque Mondiale sur le développement dans le monde se rapportant aux migrants, réfugiés et sociétés.

Globalement, les deux documents citent la Tunisie parmi d'autres nations (Turquie, Mexique, Thaïlande...) où « le pourcentage d'adultes en âge de travailler a tendance à diminuer fortement ». Ils ajoutent que « ces pays pourraient bientôt avoir besoin de plus de travailleurs étrangers

parce que leur population n'augmente plus ».

D'après l'étude « La Tunisie en 2050 : Population, démographie et prospective », il est dit : « au rythme actuel des naissances, la Tunisie aura besoin de faire appel à des immigrés à l'horizon 2025 ». « D'ailleurs, ce phénomène a déjà démarré avec l'africanisation actuelle du grand Tunis », note l'étude.

D'autres indices illustrent le vieillissement de la population

Abstraction faite de ces deux références, trois autres indices illustrent le vieillissement de la population tunisienne.

Premier indice, l'allongement du célibat. Selon une enquête de l'Office national de la famille et de la population (Onfp), publiée en 2020, « plus de 2,4 millions de jeunes femmes entre 34 et 45 ans ne sont pas mariées soit 60% de la population féminine, ce taux passe à 81% pour les hommes de la même tranche d'âge ».

De nos jours, on se marie de plus en plus à un âge avancé en raison notamment des études pour les deux sexes. En Tunisie, qui demeure qu'on le veuille ou non un pays conservateur, on ne s'oppose plus à l'idée de retarder l'âge de mariage.

Le deuxième indice concerne la taille moyenne des ménages. Celle-ci est passée à 3,9, c'est-à-dire en dessous de la taille moyenne dans le monde.

Le troisième porte sur l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui a régressé ces dernières années en raison de plusieurs facteurs. Il est passé à 2,2 enfants par femme en 2016, à 2 en 2020 pour descendre encore plus en 2021. Il est actuellement de 1,8.

Ces statistiques nous rapprochent de celles enregistrées en Europe. Le seuil est de 1,7 pour la France. Il ne permet plus le renouvellement des générations dans notre pays. Le seuil doit être équivalent, au minimum, à 2,05 enfants par femme pour le remplacement des générations.

Cela pour dire que la Tunisie, pays en développement, a des problèmes démographiques similaires à ceux d'un pays industrialisé, voire riche.

Cette nouvelle donne démographique qui serait perceptible à travers le vieillissement de la population ne sera pas sans effet sur la société mais aussi sur l'économie du pays. Ce sera le thème du prochain article.

Abou SARRA



Vieillesse de la population (2)

Une menace certes mais aussi une opportunité

Des statistiques démographiques actualisées sont édifiantes, à ce sujet : la population tunisienne est en train de vieillir à un rythme rapide. Les personnes âgées de 60 ans ou plus devraient représenter 18% de l'ensemble de la population à l'horizon 2030, alors que l'espérance

de vie à la naissance devrait poursuivre sa progression pour atteindre 77,5 ans pour les hommes et 82 ans pour les femmes.

Cette nouvelle donnée démographique ne passera pas sans effet sur la société et sur l'économie du pays.

Le vieillissement un frein au développement

Elle est interprétée de manière divergente par les démographes et observateurs de la chose tunisienne. Certains y perçoivent une menace en ce sens où elle impose de nouvelles contraintes sur les systèmes de santé, de

couverture sociale, d'emploi, d'économie, d'habitat...

Dans cette perspective, le vieillissement de la population est considéré comme un frein au développement, à la croissance et à la productivité. Le vieillissement étant, ici, synonyme de baisse de l'épargne des agents économiques de hausse des dépenses improductives. Celles-là mêmes qui sont liées à la santé et à la retraite et qui se font au détriment des investissements productifs.

Dans une étude intitulée « La Tunisie en 2050 : Population, démographie et prospective » (décembre 2022), deux chercheurs tunisiens, Karim Ben Kahla et Kais Hammami, ont expliqué que « le vieillissement de la population tunisienne posera des défis à trois principaux niveaux : le financement des retraites, les capacités des familles à se constituer en refuge et bouclier social et l'aptitude du système de santé à s'adapter à la nouvelle donne démographique.

Concrètement, les conséquences du vieillissement de la population seront visibles à travers : l'accroissement des dépenses de santé, des difficultés considérables en termes d'accompagnement et de soins aux personnes âgées et l'augmentation des maladies chroniques par l'effet de la

progression de l'espérance de vie. Elles seront également perçues à travers les déficits des caisses sociales en raison des déséquilibres grandissants entre le nombre des affiliés actifs et celui des affiliés retraités.

Le papy-boom, un nouveau marché générateur d'emplois et de services

D'autres observateurs voient, cependant, dans cette évolution démographique une opportunité pour promouvoir un nouveau marché, celui de la « silver economy », dénommée également économie des séniors ou silver génération.

C'est un concept lié au développement de nouveaux secteurs et activités économiques dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées, garantir leur autonomie le plus longtemps possible ou même allonger leur espérance de vie. Il s'agit de l'ensemble des produits et services à destination des seniors.

Les encyclopédies nous informent que ce type d'économie, prospère dans les pays développés, a fait son apparition au début des années 2000. Il désigne l'ensemble des marchés, activités et enjeux économiques liés aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Il existe deux visions économiques du sujet, la vision « marché du grand âge », celle des services à la personne, de la santé liée au grand âge, et puis la vision « marché des seniors », les plus de 60 ans qui sont en moyenne plus riches que dans le passé.

Le vieillissement de la population est donc considéré comme une occasion de développement économique avec notamment le tourisme, la culture, le commerce de détail (pharmacie notamment), les services financiers et les services ménagers...

Pour les chercheurs, Karim Ben Kahla et Kais Hammami, « cette migration du « baby-boom » des années 60 au « papy-boom » de l'époque actuelle se fera dans la douleur et sera la source de grandes difficultés de solidarité intergénérationnelles et inégal boom intergénérationnelles.

C'est pourquoi, notent-ils, « la Tunisie qui se retrouve avec une configuration démographique comparable à celle de nombreux pays développés, sans avoir leurs moyens pour répondre aux attentes et aux contraintes sociales que cela pose, se doit d'engager, dès maintenant et avant que ce soit trop tard, les réformes requises pour transformer la menace du vieillissement en une opportunité génératrice d'emplois et de services ».

ABOU SARRA



Vieillesse de la population (3)

Faut-il encourager la nuptialité

Qui l'eut cru ? La Tunisie qui avait fait, dans les années 60, de la planification des naissances sa politique majeure pour se développer est, de nos jours contrainte, de faire du rétropédalage et d'encourager par tous les moyens la nuptialité et la constitution de noyaux familiaux. Et pour cause. La population tunisienne est en train de vieillir à un rythme rapide et préoccupant.

Le constat des démographes est clair à ce propos. Si des

réformes structurelles ne sont pas entreprises pour régénérer, dans les temps, la population, le vieillissement des Tunisiens risque de plomber le développement et de créer des déséquilibres intergénérationnels.

Le célibat, un phénomène de plus en plus préoccupant

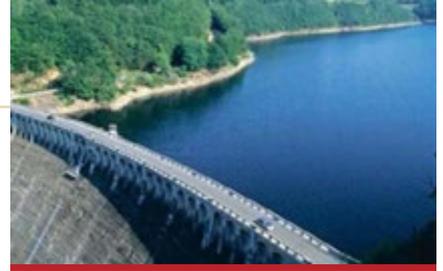
Parmi les facteurs qui sont à l'origine du vieillissement de la population figure en bonne place l'allongement du célibat à cause entre autres de la précarité de la vie.

Est-il besoin de rappeler à ce propos ce chiffre officiel effrayant : « plus de 2,4 millions de jeunes femmes entre 34 et 45 ans ne sont pas mariées soit 60% de la population féminine, ce taux passe à 81% pour les hommes de la même tranche d'âge ».

Ce chiffre a été révélé par une enquête publiée en 2020 par l'Office national de la famille et de la population (Onfp).

L'Etat appelé à réagir tant qu'il est temps

Face à une situation si grave, l'Etat



est appelé à faire de l'évolution démographique sa priorité et à mettre en place, à cette fin, des mécanismes institutionnels et législatifs devant aider à créer un environnement favorable au mariage et à la naissance des enfants.

Dans cette perspective, l'Etat est invité à intégrer les considérations démographiques des politiques et des stratégies publiques. Des stratégies qui devraient non seulement s'adapter aux changements démographiques, mais tenter de produire de nouveaux équilibres en prenant en compte aussi bien les aspects institutionnels, qu'organisationnels et culturels.

Selon l'étude « La Tunisie en 2050 : Population, démographie et prospective », étude effectuée par deux chercheurs tunisiens Karim Ben Kahla et Kais Hammami « l'action de l'Etat doit se déployer dans trois grandes directions : celle de la croissance maîtrisée, celle du développement du capital humain ; celle de la gestion de la mobilité et celle de l'inclusion et de l'autonomisation des personnes âgées »

Former de nouvelles générations de qualité et de talents

S'agissant du développement du capital humain, l'étude propose d'exploiter à bon escient cette

opportunité de vieillissement pour régénérer qualitativement -bien qualitativement- l'homme tunisien. Le but étant de faire l'économie des erreurs du passé. Dans les détails, l'étude suggère à l'Etat tunisien, non seulement « d'améliorer les services à l'enfance et l'adéquation entre l'offre d'éducation et les futurs besoins du marché du travail, mais également de réviser sa politique de natalité, de développer une nouvelle politique de nuptialité et de soutien aux familles. L'objectif étant d'aider ces dernières à pouvoir sereinement envisager d'avoir plus d'enfants mieux éduqués et d'accompagner les jeunes pour qu'ils puissent fonder des familles ».

L'étude propose aussi l'amélioration de l'acceptabilité et l'attractivité du pays pour ses jeunes.

D'après les chercheurs « la Tunisie devrait mettre en place des politiques d'immigration et d'émigration qui puissent ralentir l'augmentation du rapport de dépendance vieillesse, d'étendre les pressions sur le marché du travail et de développer son capital humain aussi bien qualitativement que quantitativement. Une stratégie de gestion des talents devrait alors être mise en place. Elle permettrait à la Tunisie de se positionner en tant que pôle attractif pour toutes les compétences de tout âge, du

Barrages

Le taux général de remplissage des barrages s'est situé à 27,3% au 14 septembre 2023, avec des taux de l'ordre de 32% dans le nord, 11,3% dans le centre et 6,8% au Cap Bon, a fait savoir, lundi, l'Observatoire national de l'Agriculture (ONAGRI), dans son bulletin sur les chiffres du mois de septembre 2023.

Selon la même publication, les apports globaux dans les barrages sur la période allant du 1er au 14 septembre 2023, ont été de l'ordre de 4,3 millions de m³, enregistrant ainsi une baisse importante par rapport à la moyenne de la période (38,7 millions de m³) et aux apports de la même période de 2022 (13,7 millions de m³). Ces apports se répartissent à raison de 86% dans le nord, 11,6% dans le centre et 2,3% au Cap Bon.

Les réserves globales des barrages ont ainsi atteint 631,2 millions de m³ au 14 septembre 2023, contre 769,5 millions de m³ durant la même période de 2022, soit une diminution de 18%.

Les réserves globales des barrages au 14 septembre 2023 accusent aussi une régression de 23,4%, par rapport à la moyenne du même jour pour les trois dernières années qui s'est établit à 824,4 millions de m³. Ces réserves se répartissent à raison de 91,3% dans le nord, 8,1% dans le centre et 0,7% au Cap Bon.



sud de l'Europe, de l'Afrique subsaharienne et des autres régions du monde. Il s'agira de mettre en œuvre une politique nationale de gestion, de formation, d'attraction et de rétention/ fidélisation des compétences et des intelligences».

Toujours selon la même source, le vieillissement de la population bien géré et bien encadré pourrait générer moult avantages socio-économiques pour la Tunisie « A moyen terme, notent –ils, la Tunisie devra non seulement limiter la fuite et « l'hémorragie » des cerveaux, mais viser d'inverser cette tendance et faire de la mobilité une source d'enrichissement des compétences ».

Pour une inclusion des personnes âgées

S'agissant de l'inclusion et de l'autonomisation des personnes âgées, ce travail a montré qu'à moins d'une amélioration rapide et substantielle de la productivité du travail, il sera nécessaire de repousser l'âge de départ à la retraite ».

En plus de ces questions de sauvetage des caisses sociales, la Tunisie devrait développer une stratégie du « grand âge » qui permette une meilleure inclusion des personnes âgées, ainsi que la prévention et l'éventuelle prise en charge de la dépendance ».

Les aides aux familles nécessiteuses ayant des personnes âgées à charge augmentées, une meilleure réponse aux maladies chroniques grâce notamment à du personnel d'assistance plus nombreux et mieux formé, des soins à domicile, un développement de la gérontologie, une meilleure implication des personnes âgées dans la vie culturelle et économique de la cité sont autant de pistes à explorer.

« Les associations de retraités des personnes âgées dans la vie culturelle et économique de la cité sont autant de pistes à explorer », relèvent les chercheurs avant d'ajouter : « Les associations de retraités devront également être mieux impliquées dans la prise des décisions qui les concernent de façon que l'allongement de l'espérance de vie des tunisiens soit réellement synonyme d'une meilleure qualité de vie ».

Par-delà les suggestions et propositions de cette étude, la Tunisie, pour peu que ces gouvernants prennent les bonnes décisions et soient à l'écoute des démographes, est à la veille d'une grande révolution multiforme qui pourrait rejaillir positivement sur l'ensemble de la population.

Abou SARRA

Cours particuliers

Le coût annuel des cours particuliers, dans les différentes régions du pays, s'élève à 1,468 milliard de dinars, soit une moyenne mensuelle de 146 millions de dinars MD (pour les 10 mois d'études), c'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), sur les "Dépenses sociales consacrée à l'enseignement : entre l'illusion de la gratuité et les difficultés financières des familles".

Le rapport du forum publié la veille de la rentrée scolaire (13 septembre), a fait savoir que le taux d'élèves qui ont recours aux cours particuliers est de l'ordre de 67% dans les écoles, 61% dans les collèges, et 80% dans les lycées.

Quant au coût mensuel moyen de ces cours, il s'élève à 94 dinars/ élève de primaire, 74 D/ collégien et 120 D/ lycéen.

Selon le Forum, la propagation du phénomène des cours particuliers ne cesse de menacer les principes du système éducatif public, d'autant plus que ces cours ne ciblent plus les élèves souffrant de difficultés d'apprentissage, mais toute la frange d'apprenants, y compris les plus talentueux.

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





Tunisie

Pourquoi ne pas instituer un bouclier fiscal et financier pour protéger le tissu entrepreneurial ?

Nombreux sont les acteurs économiques tunisiens qui appellent à l'établissement d'un bouclier fiscal dans notre pays. Pour précision, le bouclier fiscal est une disposition fiscale qui plafonne l'imposition globale

du contribuable. La mesure viserait à jouer le rôle de « garde-fou » à un système fiscal dans lequel le cumul de différents impôts peut atteindre des niveaux excessifs.

Le bouclier fiscal n'a pas que des édiles, il a aussi des détracteurs qui estiment que cette mesure profite uniquement aux riches. Toutefois, l'art de bien légiférer réside dans la capacité du législateur à être dans le juste milieu. Le bouclier

fiscal, dans ce cas, pourrait œuvrer à instituer des limites et des plafonds pour moraliser les opérations financières et commerciales afin d'éviter les abus et les dépassements tout en préservant les intérêts de l'Etat. Il s'agit de protéger opérateurs économiques et simples citoyens des injustices et de s'acquitter de ses devoirs et obligations envers l'Etat.

Beaucoup de pays ont mis en place le bouclier fiscal pour ne pas alourdir les charges sur le contribuable. Prenons l'exemple d'une personne dont le revenu imposable est de 100.000 Dt par an. Cette personne a vendu un bien immobilier sur lequel elle a réalisé une plus-value de 15.000 dinars. Elle a aussi acheté un terrain sur lequel elle a payé des droits d'enregistrement de 60.000 dinars.

La nécessité d'un bouclier financier pour soutenir les entreprises tunisiennes face à des taux d'intérêt exorbitants

L'impôt sur le revenu imposable étant de 30.525 mille dinars, le total des impôts payés (I.R et droits d'enregistrement + l'impôt sur la plus-value) seraient de 105.525 dinars, dépassant ainsi le revenu réalisé. Cela fait un taux très élevé d'impôts. Par souci

d'équité, le taux d'imposition global ne devrait pas dépasser le revenu réalisé, c'est pour cette raison que certains pays estiment qu'en tout état de cause, l'ensemble des impôts sur une année ne doit pas dépasser 45 ou 50 % du revenu de la personne la même année.

Les entreprises tunisiennes subissent des prélèvements obligatoires insupportables ce qui, en partie, explique la faillite de centaines de PME depuis 2010. Entre 2010 et 2020, le ratio de la pression des prélèvements obligatoires*(PPO : impôt + sécurité sociale) a augmenté de 7,1% pour se situer à 34,3% soit plus que le double de la moyenne de 30 pays africains et équivalent à la moyenne des pays riches de l'OCDE.

Si on exclut la PPO grevant les salariés ainsi que les impôts indirects pour compter uniquement la PPO des seules entreprises, on constatera qu'à elle seule, celle-ci, se situe autour de 24%, ce qui d'après un expert-comptable, qui préfère taire son nom, est lourdement pénalisant pour l'entreprise et menace sérieusement son développement.

Ceci dans un pays, où les entreprises ne sont pas accompagnées par des politiques d'Etat visant à les sauver si besoin est, comme cela

se passe partout dans le monde sans oublier les campagnes de diabolisation systématiques faisant de l'entreprise l'ennemi public numéro 1.

La pression fiscale excessive en Tunisie, un frein au développement des PME

L'Etat non solvable : une menace sur le tissu entrepreneurial !

Comptons sur nous-mêmes ! Des mots qui devraient nous émerveiller si l'Etat avait mis un programme de relance économique conséquent et avait mis en place un cadre législatif adéquat encourageant pour Le tissu entrepreneurial et en prime industriel et si l'Etat lui-même donnait l'exemple en s'acquittant de ses dettes envers les entreprises !

Les mots sonnent faux lorsque compter sur nous-mêmes revient à dire que nous devons augmenter de nouveau les impôts ou pénaliser les nantis, entreprises et simples contribuables sans édifier et sans construire ou lorsque nous réduisons les dettes en privant la population de médicament ou d'importants produits alimentaires de base !

Les entreprises en Tunisie, ne

souffrent pas seulement d'un taux impôts trop élevé mais aussi d'intérêts bancaires exorbitants. D'où l'importance aussi de la mise en place d'un bouclier financier dans un pays où les commissions, les agios, les intérêts et les coûts des services rendus sont supérieurs à la moyenne internationale et représentent une part importante des découverts. Il y aurait mêmes des cas d'entreprises où les charges financières représentent plusieurs fois le chiffre d'affaires.

Selon une étude présentée, devant Marouane El Abbassi, gouverneur de la Banque centrale, lors d'une manifestation organisée par l'Ordre des Experts comptables (section régionale de Sfax) en 2022, le produit net bancaire (PNB) en Tunisie est réparti entre 52% de marge d'intérêt et 21,8% de commission, une grande différence avec le Maroc, où la commission est de 15%, ce qui est considéré également comme élevé.

Les entreprises tunisiennes estiment les exigences des banques drastiques. Le rapport de l'IACE réalisé en 2016 sur l'inclusion bancaire et financière révèle une perception négative à l'égard des banques. Les chiffres ne sont pas encourageants pour le développement de l'entreprise à savoir l'exigence de garantie, les

L'insolvabilité de l'État en TUNISIE : un fardeau financier pour les entreprises

taux d'intérêt et les commissions. Il y aurait même des banques qui exigeraient des garanties qui valent 3 fois le montant des prêts accordés, c'est beaucoup.

Dans le même temps les banques tunisiennes, subissent aussi le dictat de l'Etat leur principal partenaire et qui exigerait régulièrement des prêts pour pallier son déficit budgétaire, ce qui prive les entreprises de ressources financières importantes utiles pour le développement de leurs activités. Les entreprises sont aussi victimes de l'insolvabilité de l'Etat. Ainsi outre les crédits d'impôts, l'Etat doit à nombre d'entreprises des subventions, primes et compensations, ceci sans parler des dû des entreprises publiques. En 2022, l'Etat était endetté à hauteur de 800 MD avec le secteur du BTP, 320 MD avec le secteur laitier et 250 MD avec le secteur de la boulangerie.

Les conséquences de l'insolvabilité de l'Etat sont très lourdes sur les entreprises qui n'arrivent pas, elles-mêmes, à honorer leurs engagements financiers.

Alors que l'on parle d'une nouvelle loi dépenalisant les chèques impayés rappelons que le nombre d'affaires en justice est passé de 213.000 avant Covid à 822.000 post covid. Précisons aussi que sur les 24.350 détenus, 7.400 ont été emprisonnés pour chèques impayés et que 450.000 personnes sont recherchées pour chèques impayés et 10.000 ont fui le pays à cause de ce délit!

Chèques impayés en Tunisie : un délit en augmentation avec des conséquences graves pour les entrepreneurs

Parmi les détenus, nombreux sont les entrepreneurs qui ont émis des chèques sans pouvoir les honorer.

C'est énorme, c'est insupportable pour un tissu entrepreneurial orphelin, fragilisé par l'absence de politiques encourageantes de l'Etat depuis 2011 et souffrant d'un contexte géopolitique international incertain.

Amel Belhadj Ali



Développement de la fiscalité et de la recherche scientifique

Les défis en Tunisie

Le président de la Chambre syndicale nationale des conseillers fiscaux, Ridha Lamine a appelé à accélérer l'examen du projet de loi organisant la profession de conseiller fiscal lequel est présenté à la Commission de la législation générale relevant de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

Il a souligné lors d'une conférence d'information organisée, vendredi, à Tunis, que l'exercice de la profession de conseiller fiscal est soumis à un cahier des charges, et ce, conformément à la loi de 1960 faisant savoir cette dernière (loi) est devenue obsolète et ne suit pas l'évolution actuelle du système fiscal. Et de poursuivre qu'une centaine de

personnes se sont précipitées, au cours des six derniers mois, pour ouvrir des bureaux de conseillers fiscaux avant l'adoption du nouveau projet de loi.

Lamine a, en outre, plaidé pour la création d'une instance des conseillers fiscaux chargée d'organiser la profession en accordant des cartes professionnelles aux conseillers fiscaux.

De son côté, le président de l'Institut Tunisien des Conseillers Fiscaux, Lassâad Dhaouadi a avancé que la corruption fiscale coûte une dizaine de milliards de dinars par an à l'Etat, précisant que la valeur des ressources fiscales et non fiscales dépasse annuellement 30 milliards de dinars, et ce, en raison de la

propagation de la corruption fiscale.

Dhaouadi a appelé, à cette occasion, à la publication d'une loi qui protège la profession de conseiller fiscal contre " les intrus " et " les usurpateurs d'identité de la profession ". Il a mis l'accent sur la nécessité d'adopter la loi présentée à l'ARP afin de restructurer la profession conformément aux normes européennes et africaines.

Le conseiller fiscal a évoqué l'impératif d'élaborer un plan complet pour développer la fiscalité au sein de l'université et développer la recherche scientifique dans le domaine conformément aux normes internationales.



Commerce extérieur tunisien

Réduction du déficit commercial

Le déficit commercial mensuel s'est allégé au cours du mois d'août 2023 pour atteindre 1249,1 millions de dinars, contre 1391,9 millions de dinars, en juillet 2023, indique l'Institut National de la Statistique (INS) dans une note publiée mardi.

Le taux de couverture des importations par les exportations au mois d'août a progressé de 2,4 points pour atteindre 81,3%, ajoute l'Institut dans sa note consacrée au commerce extérieur aux prix courants du mois d'août 2023. Selon l'INS,

les échanges commerciaux ont été marqués, durant août 2023, par une reprise des exportations (+4,3%).

Cette reprise a été portée par plusieurs secteurs qui ont contribué positivement à cette hausse, en particulier le secteur de l'énergie. Ce dernier a enregistré la plus forte croissance avec une augmentation de 79,3%, principalement tirée par les exportations de pétrole brut vers l'Italie.

En second lieu, ce sont les exportations des secteurs

des mines, des phosphates et dérivés qui ont augmenté de manière significative de 37,5%, notamment vers les Etats-Unis.

En outre, les exportations des industries manufacturières diverses sont en hausse de 12,5%, et celles des industries agricoles et agroalimentaires ont augmenté de 3,9%.

Le secteur de l'énergie a enregistré la plus forte croissance des exportations, avec une augmentation de 79,3%

Toutefois, pour le troisième mois consécutif, les secteurs du textile, de l'habillement et du cuir maintiennent leur orientation à la baisse, enregistrant un repli de 12,1% en août.

Les exportations vers l'UE toujours en baisse

En termes de répartition géographique, les exportations vers l'Union européenne ont enregistré une troisième baisse consécutive, avec un taux de -3%. Cette diminution est expliquée par les baisses observées avec la France (-4,3%), Malte (-94,6%) et des Pays-Bas (-1,7%).

Les exportations vers l'Union européenne ont baissé pour le troisième mois consécutif, principalement avec la France

Par ailleurs, les exportations des industries mécaniques et électriques demeurent quasi stables (-0,4%), conséquence d'une hausse dans les industries électriques (+4,2%) et d'une baisse pour les industries mécaniques (-8%). En outre, des hausses sont enregistrées avec la Belgique (+11,4%), l'Italie (+9,2%) et l'Allemagne (+2%).

En dehors de l'UE, après une baisse en juillet, les exportations

ont rebondi de 22,1%, notamment vers la Suisse (+400%), principalement en produits pétroliers, le Bangladesh (3578,5%), exclusivement du phosphate, et les pays du Maghreb (+21%), ainsi qu'une augmentation de 21,2% vers les États-Unis.

Concernant les importations, elles ont enregistré une légère progression de 1,2% après une hausse notable de 11,6% observée au cours du mois précédent. Cette évolution relativement faible est le résultat de mouvements contrastés au niveau des groupes de produits. En effet, les biens d'équipement ont enregistré une hausse de 4,7%, et les biens de consommation ont connu une légère augmentation de 1,1%.

Hausse des importations turques et chinoises En revanche, les importations de matières premières ont chuté de 5,7%, principalement en raison du recul des importations de produits ferreux, tandis que les importations de produits alimentaires ont diminué de 5,8%, poursuivant leur orientation à la baisse pour le troisième mois consécutif.

Hors produits énergétiques, les importations ont baissé de 1,7%, sachant que les produits énergétiques ont connu une augmentation de 17,7%

expliquée essentiellement par les achats de gaz algérien et de gazoil russe.

Les importations en provenance de la Turquie et de la Chine ont augmenté en août, tandis que celles des États-Unis ont chuté de manière significative

Les importations en provenance de l'UE se sont repliées de 4,4 %, notamment depuis l'Italie (- 26,8%), la France (-11,3%), et l'Allemagne (- 8,7%).

Toutefois, des hausses ont été enregistrée en provenance de la Belgique (+16,9%), de la Suède (+22,4%), et du Portugal (+13,8%).

En dehors de l'UE, les importations étaient en hausse de 5,5 %, en particulier en provenance d'Algérie (+58,9 %), de la Suisse (+43%), et du Royaume-Uni (+21,8%). Les importations en provenance de la Turquie ont augmenté de 9,6%, tandis que celles en provenance de la Chine ont progressé de 5,7%. Cependant, les importations en provenance des États-Unis ont enregistré une baisse marquée (- 42,1%).



Résilience économique en Tunisie

Les réserves en devises renforcent la stabilité

Les réserves en devises de la Tunisie permettent de couvrir à 190% les importations alimentaires et énergétiques, selon la note sur le Commerce Extérieur aux prix courants du mois d'août 2023 publiée, récemment, par l'Institut National de la Statistique (INS).

Les importations alimentaires et énergétiques ont augmenté à 13,8 milliards de dinars, alors que la valeur des réserves en devises est de l'ordre de 26,3 milliards de dinars, soit l'équivalent de 116 jours d'importation, plaçant le pays proche du seuil de sécurité (120 jours d'importation), d'après les données de la note.

Les réserves en devises de la Tunisie garantissent une couverture de 190% pour les importations essentielles, selon l'INS

La balance des paiements extérieurs a, également, enregistré une amélioration, alors

que de nombreux observateurs s'attendent, cette année, à une baisse du déficit budgétaire, et ce, en dépit de la pression exercée sur la balance commerciale à cause de l'augmentation des importations du pays notamment celles des matières premières et des produits semi-finis (18,9 milliards de dinars), outre la hausse des importations d'équipements de transformation à 8,5 milliards de dinars, à fin août.

Depuis des mois, la Tunisie est parvenue à maîtriser notamment les paiements extérieurs, par suite de la baisse du déficit commercial, lequel est passé de

16,9 milliards de dinars, à la fin août 2022 à 12,2 milliards de dinars, fin août 2023.

Les mesures de rationalisation des dépenses et de réforme fiscale contribuent à la réduction du déficit budgétaire en Tunisie

La stabilité enregistrée au niveau du service de la dette à 6,7 milliards de dinars et l'augmentation des recettes touristiques, ainsi que les transferts des Tunisiens résidents à l'étranger à environ 11 milliards

de dinars, ont consolidé le secteur extérieur.

L'Agence internationale de notation Fitch Ratings prévoit, dans une note publiée récemment, une baisse du déficit budgétaire de la Tunisie à 5,8 % du PIB en 2023, contre 6,9% en 2022, grâce à une rationalisation des charges salariales, aux mesures prises dans le domaine de la réforme fiscale et à l'amélioration des ressources de l'état. Sur la base de cette évaluation, les déficits jumeaux (déficit budgétaire et déficit de la balance des paiements) devraient enregistrer une baisse notable, d'ici la fin de cet exercice.





FITA 2023 - Anis Jaziri

«L'investissement triangulaire reste important»

Le président du Conseil d'affaires tuniso-africain, Anis Jaziri, a souligné l'importance de l'investissement triangulaire entre l'Europe, la Tunisie et l'Afrique, passant en revue les mécanismes à même de hisser la Tunisie au rang de portail pour l'Europe et le marché africain.

Intervenant, jeudi, lors d'une table ronde sur l'investissement

triangulaire entre l'Europe, la Tunisie, et l'Afrique, Jaziri a mis l'accent, lors de cette rencontre, organisée par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) et à laquelle ont assisté l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Tunisie et plusieurs entreprises tunisiennes ayant des investissements

en Europe, l'importance de concrétiser le concept de la pérennité économique.

Il s'agit, également, de créer des opportunités d'investissement, de renforcer des transactions commerciales en s'appuyant sur un axe triangulaire qui garantit au pays le rôle actif et durable de l'investissement économique, européen et africain.

Jaziri a relevé que l'Europe demeure le premier partenaire de la Tunisie dans le domaine du commerce, en plus de la présence de plusieurs sociétés européennes en Tunisie.

A cet égard, il a mis en exergue la nécessité d'une action continue pour garantir la stabilité des sociétés européennes installées en Tunisie, et leurs accès au continent africain avec les sociétés tunisiennes.

Il a souligné dans ce contexte, l'importance de l'adhésion de la Tunisie à l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour inciter les échanges commerciaux entre la Tunisie et l'Afrique, ce qui offre une opportunité aux sociétés européennes résidentes en Tunisie de bénéficier de ces avantages, notamment dans le cadre d'un partenariat avec le marché tunisien, en vue de permettre un accès aux marchés africains.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE en Tunisie Marcus Cornaro, a souligné l'importance de construire une vision claire pour soutenir l'investissement triangulaire entre la Tunisie, l'UE et l'Afrique

Il a rappelé l'appui accordé par l'UE à toute coopération régionale et continentale, d'autant plus que la Tunisie a adhéré aux accords

du le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et du ZLECAF, d'où la nécessité de l'extension du marché commun tuniso-afro-européen.

Il a indiqué que l'UE a fortement soutenu les échanges commerciaux et la coopération interrégionale et continentale tant dans l'espace maghrébin que sur le continent africain, saluant le dynamisme de la diplomatie économique Tunisienne, en partenariat avec les secteurs public et privé, ainsi que ses perspectives prometteuses d'exploiter les opportunités d'investissement sur les marchés en commun.

Pour sa part, Richard Jones, Directeur Régional PME F&D SEMED, a affirmé, l'engagement de la BERD à œuvrer à la promotion des relations commerciales tripartites et soutenir les initiatives qui favorisent cette dynamique à travers un appui technique et financier innovant.

La table ronde a été organisée en marge de la 6ème édition de la conférence internationale " financing investment and trade in Africa (FITA 2023) " qui se tient du 20 au 21 septembre 2023, placée sous le thème " L'Afrique face à la crise mondiale et le rôle du secteur privé pour une transformation économique durable et inclusive".

La table ronde a permis d'explorer les opportunités et les défis liés à la coopération économique tripartite entre l'Union européenne, la Tunisie et l'Afrique dans un contexte géopolitique en constante évolution. Les discussions se sont articulées autour de plusieurs thématiques, notamment, les possibilités d'approfondir les liens commerciaux et d'encourager les investissements entre l'UE, la Tunisie et l'Afrique, mais aussi la stratégie mise en place et les initiatives menées par les acteurs impliqués notamment l'UE et la BERD afin de stimuler la croissance économique et le développement durable.

Cette manifestation a, également, été marquée par des témoignages de représentants du secteur privé tunisien qui ont bénéficié du Programme Insadder.

Lancé en juin 2021, le Programme Insadder qui apporte une assistance technique innovante et un appui financier compétitif aux PME qui aspirent à pénétrer les marchés étrangers et accroître le volume de leurs exportations. Il est à rappeler qu'un budget de 7,25 millions d'Euro a été alloué par l'Union européenne au programme Insadder sur une durée de 5 années. Plus d'une centaine d'entreprises ont bénéficié de ce programme depuis 2021.



La STEG affirme s'engager dans la transition énergétique en Tunisie

"La STEG n'est pas réticente aux énergies renouvelables. Elle œuvre plutôt à engager les investissements nécessaires en infrastructures, afin de pouvoir avancer à pas sûrs vers la transition souhaitée", a affirmé le PDG de la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG), Hichem Anane, dans une interview accordée à l'agence TAP, suite au dernier Blackout survenu en Tunisie, dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 septembre 2023.

Est-ce que la situation financière de la STEG lui

permet d'honorer tous ses engagements en matière d'investissement et d'entretien ?

C'est vrai que la situation financière de la STEG est très difficile. Elle s'est aggravée par le retard de recouvrement des subventions de l'Etat des années antérieures (environ 4500 MD) mais aussi, de l'année en cours (1200 MD de subventions directes et 730 MD au titre de l'ajustement tarifaire qui n'a pas eu lieu). Cette situation contraint la société à contracter des crédits à moyen terme

pour faire face à ses dépenses, d'autant plus que la production d'électricité est dépendante à 95% du gaz importé à hauteur de 70% de l'Algérie. Les factures d'importation sont payées mensuellement. La facture moyenne mensuelle est de l'ordre de 150 millions de dollars.

En 2022, le chiffre d'affaires de la STEG était aux alentours de 5900 MD (ventes de l'électricité et du gaz), mais vu les impayés, nous n'avons atteint que 60% de ce chiffre. La facture du gaz en 2022 était, à elle seule, de 7300 MD. Le chiffre d'affaires



ne couvre donc même pas la facture gaz, sans parler des autres coûts. Cela impacte un peu notre plan d'investissement mais aucunement nos plans d'exploitation et de maintenance. Nous sommes intransigeants là-dessus.

La situation financière de la STEG est très difficile, aggravée par le retard de recouvrement des subventions de l'État et les factures d'importation mensuelles élevées pour le gaz

Si la dépendance au gaz vous coûte autant, pourquoi cette réticence quant à l'intégration des énergies renouvelables ?

Au contraire, la STEG est plutôt dans une logique d'accélération et d'élargissement de son programme d'intégration des énergies renouvelables. La dernière réunion avec le Chef du gouvernement a porté sur l'accélération de la mise en œuvre du projet de production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque d'une capacité de 500 mégawatts dans le cadre du système des concessions.

La STEG a aussi, révisé son programme d'intégration d'énergies renouvelables de

1200 mégawatts initialement à 1700 mégawatts. Elle a par ailleurs, engagé de grands investissements, avec l'appui financier de la Banque mondiale, pour le renforcement et l'extension du réseau national de transport d'électricité afin d'intégrer les énergies renouvelables, produites en grande partie par des opérateurs privés.

Nous ne sommes pas du tout réticents, mais nous sommes en train de mettre en place tous les mécanismes et garanties nécessaires aux investisseurs pour pouvoir avancer à pas sûrs, d'autant plus que les coûts du renouvelable sont de loin meilleur surtout face au déficit structurel en gaz que connaît le pays. Le gaz national ne couvre que 30% de nos besoins et nous n'avons aucune perspective de nouvelles découvertes jusqu'à 2030.

Le gaz national ne couvre que 30% de nos besoins, et nous n'avons aucune perspective de nouvelles découvertes jusqu'à 2030

La sécurité énergétique du pays dépendra fortement à l'avenir des énergies renouvelables et la STEG est en train de pousser vers la transition souhaitée vers ces énergies.

Dette extérieure

La Tunisie est parvenue à rembourser près de 74% du service de sa dette extérieure cumulée, contrairement aux prévisions de plusieurs parties qui estimaient que le pays ne parviendra pas à honorer ses engagements en la matière, révèlent les statistiques publiées par la Banque centrale de Tunisie (BCT).

Le 10 septembre 2023, la valeur des dettes remboursées a atteint 6653,1 millions de dinars (MD), par rapport à 8945 MD prévus durant cette année dans la loi des finances 2023.

Les statistiques de l'autorité d'émission ont montré que les charges relatives au service de la dette extérieure ont été couvertes par les recettes touristiques et les transferts des Tunisiens à l'étranger, qui ont atteint 10,7 milliards de dinars, pour atteindre un taux de couverture de 161%.

Cette situation a impacté les indicateurs du secteur extérieur, les avoirs nets en devises ont connu, une amélioration atteignant, le 15 septembre 2023, 26,4 milliards de dinars (l'équivalent de 116 jours d'importation), contre 23,7 milliards de dinars (l'équivalent de 111 jours d'importation), au cours de la même date de l'année écoulée.



Étude alarmante

Les pratiques non durables menacent l'agriculture tunisienne

Le secteur agricole en Tunisie devrait enregistrer diverses pertes dans plusieurs activités, à cause des pratiques actuelles non durables d'une part et de l'aggravation des phénomènes des changements climatiques et de leurs impacts sur la salinité des eaux, ainsi que l'érosion de la terre, d'autre part, a indiqué une étude réalisée par Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ), publiée jeudi.

Réalisée en coopération avec l'Agence française de développement (AFD), cette étude a souligné que la production

d'orge et de blé tendre en 2050 devrait diminuer respectivement de 0,9 % et 0,2 % par an.

Les phénomènes de non-durabilité de l'activité et du changement climatique toucheront également les secteurs de production agricole destinés à l'exportation.

Selon les projections, la production de dattes diminuera de 2% par an jusqu'en 2050, tandis que la production d'olives diminuera de 0,5%.

A cause d'une augmentation du niveau de la mer le long du littoral tunisien de 30 à 50 cm, les impacts d'une salinisation accélérée des eaux vont concerner la production animale (bovins, caprins, ovins).

L'étude prévoit dans ce cadre, une baisse de la production laitière d'ici 2050. Le taux de croissance de la production de volaille ralentira à seulement 0,2 %, ce qui sera également le taux de croissance de la production d'œufs.

L'étude a conclu que la Tunisie enregistre des changements climatiques graves, exacerbés par les problématiques de la rareté des ressources hydrauliques et la salinité des eaux utilisées en irrigation, notamment dans les régions arides et semi arides, mettant en garde contre le changement climatique et la mauvaise utilisation des eaux de surface, dans le domaine d'irrigation.



L'initiative «STAND Up»

Le textile circulaire dynamise l'innovation et la durabilité Tunisie

Le projet " STAND Up ", initiative du textile soutenable pour la mise en réseau et le développement des entreprises de l'économie circulaire en Méditerranée, a été clôturé, mardi, lors d'une cérémonie organisée, par le Centre Technique du Textile (CETTEX).

Financé par l'Union Européenne (UE), ce projet qui s'inscrit dans le cadre du programme de Coopération Transfrontalière " Bassin Maritime Méditerranée " (IEV CTF Med) qui a démarré depuis juillet 2020, vise à soutenir les entrepreneurs et les entreprises éco-innovantes opérant dans l'industrie du textile-habillement, aussi bien en

Tunisie, qu'en Égypte, en Italie, au Liban et en Espagne.

Le projet "STAND Up" qui vise à développer un écosystème de soutien aux entreprises d'innovation et de transfert de technologie qui conduira à la création d'emplois durables pour les jeunes et les femmes, a assuré la formation et l'appui au profit de 40 startups par pays participants.

La coordinatrice du projet " STAND Up ", Manel Bessaida a souligné, à cette occasion, que 4 entrepreneurs innovants sur une liste de 20 entreprises, ont été sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement technique et financier d'une valeur de 5 mille

euros pour chaque entreprise.

Et de poursuivre que tous les participants de différents pays ont bénéficié de la plateforme " switch search " qui a été créée lors de ce projet.

Cette plateforme représente une pépinière de projets et comporte des informations dont les startups peuvent bénéficier d'une manière continue.

La responsable a, dans le même, indiqué que les projets soutenus dans ce contexte ont présenté des idées et des solutions pour consolider les fondements de l'économie circulaire, à travers la création de logiciels et de commande de



contrôle pour mesurer le taux de consommation d'eau en vue de réduire la consommation en eau ou en énergie.

Les idées de projets réalisés comportent des solutions pour recycler les déchets textiles et les valoriser, outre l'invention d'une caméra pour détecter les défauts du tissu avant de l'utiliser.

De son côté, la directrice générale du Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET), Kmaila Ben Jannet, a affirmé que le secteur textile est l'un des secteurs le plus polluant et le plus énergivore en matière d'eau.

Et de préciser que le centre œuvre à travers la formation présentée dans le cadre du projet " Stand Up ", à adopter une démarche d'économie circulaire dans toutes les étapes de la chaîne de valeur de production de textile.

Ben Jannet a ajouté que ce projet vise à garantir une production et une consommation durables dans la région méditerranéenne ce qui permettra d'améliorer la compétitivité des sociétés industrielles.

A rappeler que la production mondiale de vêtements a doublé au cours des 15 dernières années. Selon les prévisions actuelles, elle augmentera encore de 63% d'ici 2030.

Le secteur du Textile et Habillement (TH), qui compte 1500 entreprises, occupe une place importante dans le tissu industriel tunisien, et ce à travers sa contribution significative dans l'économie nationale, notamment au niveau de l'exportation et de l'emploi.

Il demeure un secteur stratégique de l'économie tunisienne avec 30% des entreprises industrielles, 29% des emplois des industries manufacturières et 39% des entreprises industrielles sont à capitaux étrangers ou mixtes. Les exportations du secteur TH ont enregistré, à fin juillet 2023, une hausse de 69,11% en valeur et une baisse de 44,4% en volume, selon les données présentées par le CETTEX.

La Tunisie est classée 10ème fournisseur d'habillement de l'UE avec une part de marché de 2,3%. , selon les données présentées par le CETTEX. Le positionnement par produit montre que la Tunisie est le 4ème fournisseur de l'UE en jeans en 2021 avec une valeur des exportations de 322 millions d'euros et une part de marché de 8,63%, selon la même source.

Elle est, également, le second fournisseur de l'UE en vêtements professionnels avec une valeur des exportations de 271 millions d'euros et une part de marché de 17,02%.

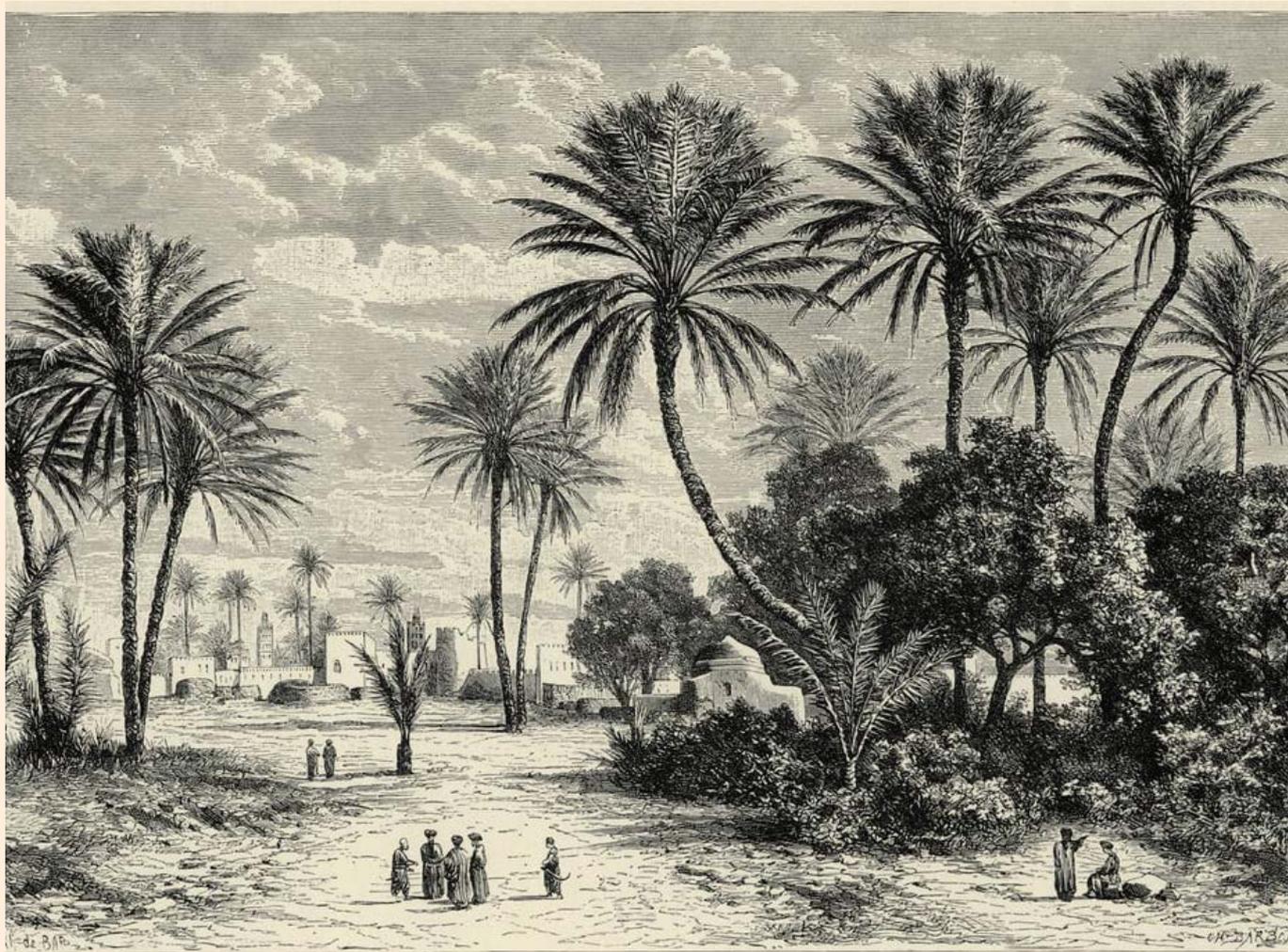
7 milliards de dinars

Du 1er janvier au 15 août 2023, 39 bureaux de change manuel agréés par la Banque centrale de Tunisie (BCT), sont entrés en activité, portant le nombre total à 333 bureaux de change, selon les données publiées, par l'Institut d'émission.

Rappelons que le premier bureau de change manuel en Tunisie a été mis en place à la Goulette, le 15 mars 2019, après l'octroi de l'autorisation de la BCT, le 2 novembre 2018.

Le Vice-président de l'Association tunisienne des Bureaux de Change, Kamel Mgarech, avait indiqué dans une déclaration à l'Agence TAP, le 15 mai 2023, que les bureaux de change manuel ont réussi à fournir, au cours des quatre dernières années, des entrées en devises de près de 7 milliards de dinars.

"Ces bureaux devront contribuer à accroître la masse monétaire à environ 20 milliards de dinars, au cours des cinq prochaines années s'ils bénéficieront des nouveautés enregistrées en ce qui concerne les mécanismes de paiement moderne" avait estimé le responsable.



Oasis de Gafsa: Tunis, Charles Barbant

L'oasis de Gafsa

un patrimoine en danger face aux effets du changement climatique

Les oasis de Gafsa qui couvrent environ 3 000 hectares, soit 5% de la superficie totale des oasis dans toute la Tunisie, rencontrent des difficultés considérables pour survivre face aux défis auxquels elles sont confrontées, selon la revue semestrielle de la justice environnementale publiée par le FTDES (Forum tunisien des droits économiques et sociaux).

"Le secteur oasien de cette région souffre de plusieurs problèmes, dont l'impact négatif du changement climatique et la succession d'années de sécheresse qui constituent le défi le plus important. Cette sécheresse est due à la rareté des précipitations, à l'épuisement des ressources en eau, ainsi qu'à la forte salinité de l'eau et du sol qui en résulte. L'expansion urbaine, la pollution causée par

les activités industrielles, ainsi que le modèle agricole adopté, caractérisé par la monoculture, sont également des facteurs qui ont contribué à aggraver les risques auxquels ce secteur fait face".

"Les résultats des études prospectives sur le changement climatique prédisent que le sud de la Tunisie sera gravement affecté par le changement climatique.

Les températures augmenteront de 1,9 degré Celsius d'ici 2030 et de 2,7 degrés Celsius d'ici 2050, tandis que les pluies devraient connaître une diminution de 9% d'ici 2030 et d'environ 17% en 2050".

"Les oasis tunisiennes risquent d'être gravement touchées par le changement climatique, d'autant plus que l'épuisement des ressources en eau souterraine entraînera une baisse grandissante au niveau des nappes phréatiques, une détérioration de leur qualité et des coûts élevés de pompage".

Appui à l'exportation : la politique de l'Etat a-t-elle aggravé la destruction du secteur oasien?

Malgré son importance économique pour les agriculteurs de la région de Gabès, l'oasis est confrontée à des menaces qui compromettent sa biodiversité et sa durabilité en raison de la politique de subventions à l'exportation du pays. En effet, les défaillances institutionnelles, juridiques et organisationnelles de l'Etat entravent de plus en plus la bonne gouvernance de ce système agricole, considère le FTDES.

"La Tunisie encourage depuis des années la culture de la variété "Deglet Noor" à des fins purement lucratives relatives à

l'engagement du pays sur la voie du commerce international des produits agricoles. Toutefois, il est à souligner que les dattes Noor nécessitent d'énormes quantités d'eau et sont plus sensibles aux maladies que les autres variétés. Il est donc devenu impératif que l'Etat revoit sa politique dans le secteur oasien pour adopter de nouvelles stratégies qui permettent de réaliser des profits économiques, tout en épargnant l'équilibre écologique", relève-t-il

L'Oasis de Gafsa : patrimoine environnemental et humain

"L'oasis de Gafsa a été classée par la FAO comme Système Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) qui doit être préservé pour les générations futures. Cela est dû à la richesse du patrimoine matériel et immatériel relatif à la biodiversité et à son importance pour atteindre la sécurité alimentaire dans la région, ainsi qu'à l'utilisation efficace des sols et à la rationalisation de la consommation d'eau", selon Noureddine Nasr, ingénieur agronome et chercheur spécialisé en géographie rurale.

"Le gouvernorat de Gafsa est caractérisé par des oasis continentales qui sont concentrées dans les délégations de Gafsa Sud, Legsar et Legtar pour former une ceinture qui protège l'environnement et empêche la progression du

désert. Il abrite également, des milliers d'oliviers, de vignes et de palmiers. Grâce aux ressources en eau et à la qualité des sols de la région, l'agriculture y est possible depuis des décennies. Ce qui rend l'oasis de Gafsa unique, c'est son association avec les villes (agriculture urbaine), favorisant l'intégration de l'élevage. Il s'agit essentiellement d'une agriculture familiale basée sur des pratiques agroécologiques. La conduite agricole adoptée depuis l'Antiquité est celle " multicouche "; les cultures sont réparties sur 3 étages. Au niveau le plus bas, on trouve les céréales et les légumes, au deuxième niveau, des arbres fruitiers tels que les oliviers et les abricotiers et enfin, la couche supérieure est constituée de palmiers dattiers qui fournissent de l'ombre aux niveaux inférieurs".

"Le système oasien joue un rôle capital sur le plan environnemental en luttant contre la désertification, en préservant l'équilibre écologique et en conservant la biodiversité dans les zones désertiques. En plus, il fournit de l'oxygène aux villes et à leurs régions voisines. L'oasis de Gafsa joue aussi, un rôle économique important en fournissant des emplois et en améliorant la sécurité alimentaire grâce à la production abondante de dattes".

"Cependant, l'oasis de Gafsa

fait partie des zones touchées par les effets du changement climatique, qui la menacent de plus en plus. Sa productivité a considérablement diminué, le manque d'eau a affecté la richesse des produits oasiens et a engendré une prolifération des oasis monocouches. En outre, il est nécessaire de souligner la dégradation croissante de ces zones oasiennes en raison de l'exploitation excessive et irrationnelle des ressources en eau. Ces ressources rares sont soumises à une pression énorme. De plus, la pression démographique a contribué à l'expansion urbaine croissante et à la construction anarchique, au détriment des espaces oasiens".

" Il est également crucial de prendre en compte le dilemme de la fragmentation des exploitations et de la faible superficie d'exploitation résultant de l'héritage, ainsi que la perte de la valeur commerciale des cultures et des variétés de dattes, en particulier avec l'émergence de nouvelles variétés plus adaptées au marché. La fatigue et la salinisation des sols sont aussi des facteurs supplémentaires à prendre en considération" avertit le FTDES.

Selon Samah Ben Shaaban, chercheuse spécialisée en biologie et entomologie, l'augmentation record des températures due au changement

climatique a engendré l'émergence de ravageurs agricoles tels que l'araignée de poussière.

Soutenir les systèmes agricoles multicouches

La situation actuelle du secteur oasien requiert le soutien des systèmes agricoles multicouches, car des études ont démontré leur résilience et leur capacité à résister aux changements climatiques et ce, contrairement aux oasis modernes qui dépendent uniquement de palmiers de la variété Deglet Noor, comme nous l'a confirmé Noureddine Nasr. Il faut également adopter des pratiques d'irrigation intelligentes qui fournissent aux palmiers et aux différentes cultures de l'oasis la quantité d'eau nécessaire, à chaque étape de son cycle de vie.

Lors du Forum régional de la justice environnementale à Gafsa en 2021, le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux a souligné l'importance d'appliquer les lois et la législation relatives au secteur oasien, en particulier la loi sur l'abandon. Il a également appelé à intensifier le contrôle sur les constructions anarchiques dans les terres agricoles et à lutter contre l'étalement urbain au détriment des zones oasiennes. Cela s'ajoute à la promotion de

la culture de variétés de dattes qui consomment moins d'eau, tout en préservant le sol, un élément crucial de l'oasis, et en éliminant toutes les pratiques conduisant à sa détérioration, telles que la pollution industrielle et les gaz toxiques provenant des institutions spécialisées dans les industries extractives à l'instar de la Compagnie des Phosphates de Gafsa et du Groupe chimique. En outre, il est recommandé de revenir à l'adoption de l'ancien modèle d'oasis, capable de s'adapter aux changements climatiques.

Les défenseurs de l'environnement exigent également l'activation des dispositions de la Charte nationale pour la protection et le développement des oasis en Tunisie. Cette déclaration nationale vise à reconnaître et considérer le système oasien dans toutes ses dimensions environnementales, sociales, économiques et culturelles.

Face à ces défis, la Tunisie devrait adopter et mettre en oeuvre une vision du développement durable afin de préserver les richesses oasiennes et rechercher des véritables alternatives pour soutenir les agriculteurs, face aux défis posés par l'activité agricole au sein des oasis et l'adaptation aux changements climatiques, préconise le FTDES.



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr

Tunisie Telecom 1er opérateur à migrer à l'IPv6

Un tournant technologique majeur



simple mise à jour technologique ; c'est une transition essentielle pour l'avenir du secteur des TICs qui contribuera à apporter plus de flexibilité, de performance et de sécurité et de protection des données des utilisateurs, ce qui renforce la confiance des citoyens, des entreprises et des investisseurs dans notre économie numérique. Avec fierté, M. Lassâad Ben Dhiab a souligné le rôle efficace joué par Tunisie Telecom pour contribuer à la réussite du lancement officiel de la migration vers l'IPv6 en Tunisie, annonçant que 400.000 clients utilisent déjà ce protocole à travers le réseau mobile de Tunisie Telecom. Le PDG de Tunisie Telecom a poursuivi : « Alors que nous enregistrons ce succès avec un immense plaisir, nous invitons notre clientèle à surfer en IPv6 pour explorer les nouvelles opportunités qu'offre le monde des télécommunications et construire un avenir numérique meilleur pour notre pays et pour les générations futures. »

En marge de l'événement, Tunisie Telecom a organisé un challenge au profit des étudiants qui ont participé massivement à cette journée très spéciale.

Le Pôle Technologique d'el Ghazela a accueilli aujourd'hui une étape importante dans le processus de la transformation technologique de la Tunisie, au cours de laquelle Tunisie Telecom a annoncé qu'il est le premier opérateur à migrer vers le protocole IPv6 en Tunisie.

L'événement, organisé sous le haut patronage de M. Nizar Ben Néji, ministre des Technologies de la Communication, en présence du Président-Directeur Général de Tunisie Telecom M. Lassâad Ben Dhiab, d'invités du monde de la technologie, de journalistes, et d'étudiants.

Lors de son intervention, M.

Nizar Ben Néji a exprimé ses remerciements à Tunisie Telecom le premier opérateur ayant migré vers l'IPv6, ce qui favorisera davantage la transformation numérique en Tunisie.

Le ministre a souligné qu'avec la croissance exponentielle des objets connectés et la multitude des cas d'usage du numérique nous investissons dans le passage vers IPv6 qui offre un espace d'adressage immense ouvrant la voie à de nouveaux horizons, et à un monde d'innovations et de possibilités que nous ne pouvions imaginer auparavant.

Le ministre a poursuivi ce passage est bien plus qu'une

Attijari bank et le PNUD renforcent leur partenariat en faveur de l'inclusion socio-économique et de la résilience au changement climatique en Tunisie



Attijari bank en Tunisie et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) renouvellent aujourd'hui leur engagement en faveur de l'autonomisation économique, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes, bâtissant sur la collaboration entamée depuis 2020. A travers des initiatives encourageant l'esprit entrepreneurial, favorisant le processus de mise à l'échelle des chaînes de valeurs locales et appuyant les micro-entreprises et start-ups nationales et locales, ce partenariat visera à promouvoir et rendre possible un développement économique

inclusif, ancré territorialement et durable. Ces axes de partenariat ont tous pour objectif commun d'accompagner les acteurs clés du développement en Tunisie, y compris le secteur privé, vers une croissance économique inclusive, alignée sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) et résiliente aux défis pressants auxquels la Tunisie fait face.

La durabilité est l'un des objectifs centraux de cette collaboration, avec un accent particulier sur la résilience aux changements climatiques à divers niveaux. L'économie verte est un élément clé de ce partenariat,

afin de promouvoir et faciliter un entrepreneuriat vert et un secteur privé engagé en faveur du développement durable, ainsi que de vulgariser et d'encourager la finance verte. Dans ce sens, Attijari bank et le PNUD Tunisie ont convenu d'avancer ensemble sur la sensibilisation aux enjeux du changement climatique et de la décarbonation de l'économie tunisienne.

« Le groupe Attijariwafa bank a placé la finance verte et l'accompagnement de la transition énergétique au cœur de ses préoccupations, comme en témoignent les nombreuses initiatives projets verts financés sur le continent africain ou encore accréditations obtenues par le Groupe.

A titre d'exemples, nous avons été le premier Groupe bancaire sur la région MENA à être accrédité par le Green Climate Fund des Nations Unies.

Attijari bank s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe, d'une part, et dans l'effort collectif



local insufflé, notamment, la stratégie énergétique 2025, d'autre part. Le financement des programmes PROSOL en est la parfaite illustration.

Dans ce sens, une nouvelle initiative conjointe a été organisée avec le PNUD avec deux objectifs : la sensibilisation et la formation d'une clientèle Entreprise sur l'importance et les enjeux de la finance verte et de l'énergie renouvelable et l'accompagnement de la transition des clients vers des modèles plus résilients et moins émetteurs de carbone », précise Monsieur Saïd SEBTI, Directeur Général d'Attijari bank.

« Le secteur privé, en particulier le secteur bancaire et financier, a un rôle important à jouer dans la promotion de la croissance inclusive et durable. Nous sommes ravis de renouveler notre partenariat avec Attijari bank en Tunisie, et ce en y intégrant un accent sur l'économie verte, le financement alternatif et la transition vers une économie décarbonée, afin d'aligner les finances publiques et privées en appui des Objectifs du Développement Durable » indique Madame Céline Moyroud, Représentante Résidente du PNUD en Tunisie.

ENNAKL Automobiles

Forte croissance du Chiffre d'Affaires au 1er semestre 2023

Au terme du premier semestre de l'année 2023, le chiffre d'affaires de la société ENNAKL automobiles a enregistré une augmentation de 31,45% par rapport à la même période de l'année 2022 en passant de 224.659.414 DT à 295.307.608 DT au 30 juin 2023.

Le résultat d'exploitation est passé de 25,1 millions de dinars au 1er semestre 2022 à 27,7 millions de dinars au cours de la même période de 2023.

Le résultat net de la période est resté relativement stable à 21,8 MDT contre 22,2 MDT en 2022. ENNAKL automobiles a enregistré un total d'immatriculations au cours du 1er semestre 2023 de 2957 véhicules pour les six marques (VW, SEAT, AUDI, SKODA, PORSCHE, CUPRA), pour une part de marché de 10,76%.

Sur la marque VW, ENNAKL continu à subir le problème

des disponibilités et enregistre une baisse de 46% des immatriculations, alors qu'il a augmenté ses ventes de voitures SKODA avec une progression de 312%, par rapport à la même période de 2022.

Les investissements réalisés durant le 1er semestre de 2023 se sont élevés à 995.966 DT contre 1.772.796 DT à la même période de l'année 2022.

Dans le cadre de sa politique d'approvisionnement en stock de véhicules neufs, et pour pouvoir financer les importations du 2ème trimestre de 2023, la société ENNAKL Automobiles a sollicité l'Arab Tunisian Bank pour l'obtention d'un prêt à court terme pour un montant global de 10 millions de dinars.

Nomination d'un nouveau directeur général et d'un nouveau président du conseil d'administration à partir du 25 avril 2023.



Ennakl Automobiles inaugure le premier « Cupra Garage » en Tunisie

Un an après avoir introduit la marque Cupra en Tunisie, Ennakl Automobiles a l'honneur d'annoncer l'inauguration de son tout premier « Cupra Garage » à Ain Zaghuan, Route de la Marsa. Cet espace, entièrement dédié à l'essence même de la sportivité et de la performance automobile, représente un jalon significatif dans l'expansion de Cupra en Tunisie.

En dévoilant son Cupra Garage en Tunisie, la marque aspire à créer une expérience automobile inédite pour les Tunisiens. Elle souhaite que ses clients ressentent la passion, l'émotion et la puissance à travers chaque modèle Cupra. L'objectif est de susciter un enthousiasme qui transcende les rêves des amateurs d'automobiles et les

inspire en démontrant que la sportivité peut devenir une réalité tangible dans l'univers de cette marque.

Dans cet esprit, M. Mohamed Anouar Ben Ammar, le Directeur Général d'Ennakl Automobiles, a déclaré : « Cupra est une marque qui repousse les frontières de la sportivité et de la performance. Nous sommes fiers d'inaugurer notre premier « Cupra Garage » en Tunisie, cela témoigne de notre engagement envers les passionnés de l'automobile dans le pays. Notre identité se manifeste à travers chaque véhicule que nous commercialisons, et nous sommes impatients de partager cette passion avec nos clients tunisiens. »

Par ailleurs, son introduction sur le marché tunisien vise à répondre aux besoins et aux désirs des automobilistes qui cherchent des véhicules alliant puissance et utilité au quotidien. La marque commercialise aujourd'hui deux modèles, la Cupra Leon & la Cupra Formentor. Ils incarnent ses valeurs fondamentales, telles que la passion, la précision, la détermination et le courage, tout en offrant des produits de haute qualité correspondant aux attentes de sa clientèle tunisienne.

Cupra, Une nouvelle génération automobile

Cupra transcende l'identité traditionnelle d'une simple marque automobile pour devenir

une expérience de conduite véritablement passionnante.

Les véhicules Cupra symbolisent parfaitement l'union de la puissance, de l'agilité et de l'émotion de la conduite automobile, tout en reflétant également l'élégance et l'excellence technologique.

La marque Cupra incarne l'exclusivité, la sophistication et l'excellence en matière de performance automobile. Elle ne se limite pas à séduire uniquement les amateurs de voitures de sport, mais s'adresse également à ceux qui recherchent un équilibre parfait entre des performances de haut niveau, une maniabilité exceptionnelle et une praticité adaptée à leur quotidien.

Ennakl Automobiles : Des

services diversifiés & des solutions de mobilité

Ennakl Automobiles, concessionnaire officiel en Tunisie de la marque Cupra, s'est forgé une réputation d'excellence dans le secteur automobile. Le groupe a constamment élargi sa gamme de services. Cette diversification demeure une priorité absolue, allant de la vente de voitures à la fourniture de pièces et de services, en passant par la location courte et longue durée, l'achat de voitures d'occasion et la vente de voitures usagées. Cette expansion de l'offre de services vise à fournir des solutions globales de mobilité.

De plus, Ennakl Automobiles vise la mobilité durable en introduisant des véhicules électriques sur le marché tunisien et en investissant dans des infrastructures de

recharge. L'objectif est de devenir un partenaire de confiance dans la mobilité des clients, en les accompagnant tout au long de leurs trajets quotidiens, de leurs sorties en famille ou de leurs aventures sportives. La sécurité et la satisfaction des clients sont au cœur de la mission de l'entreprise.

À propos de Cupra :

Cupra est une marque automobile premium du groupe allemand Volkswagen. Fondée sur les valeurs de la performance, de l'innovation et du talent, Cupra repousse les limites de la sportivité pour créer une expérience de conduite inégalée. Pour en savoir plus, visitez le site <https://www.cupraofficial.tn/> ou rendez-vous sur les pages Facebook CUPRA TN & Instagram Cupra_tunisia.





STB

réponse à la publication d'informations inexactes et analyse de l'évolution de ses performances

La Société Tunisienne de Banque (STB) émet ce communiqué pour éclaircir certains points récemment relayés par l'Agence Tunis Afrique Presse (T.A.P.) et d'autres médias, sous le titre : "La STB n'a pas publié ses indicateurs semestriels 2023 et accorde des privilèges à ses salariés et à leurs familles."

Les informations erronées et non vérifiées peuvent induire l'opinion publique en erreur et porter préjudice à l'image de la banque.

STB : Les Chiffres parlent d'eux-mêmes - Un bénéfice de 93 Million de Dinars en 2022 et davantage de résilience

En 2022, la Société Tunisienne de Banque (STB) est parvenue, à retrouver ses équilibres financiers en dégageant un bénéfice définitif de 93 Millions de Dinars.

La STB souhaite informer le public que la non-distribution des dividendes est la résultante d'une situation antérieure qui vient d'être apurée grâce à l'accumulation des bénéfices au cours des derniers exercices et à leurs affectations en totalité pour résorber les pertes reportées, qui avaient atteint, 749 millions de dinars, à la fin de l'année 2014, pour les ramener, à la clôture de l'exercice 2022, à 172,6 millions de dinars.

Par décision de l'Assemblée

Générale Ordinaire du 28 avril 2023, la banque a résorbé intégralement ces pertes, en utilisant les réserves disponibles. Grâce à cette décision, la STB est parvenue, en 2022 à essuyer toutes ses pertes antérieures.

Les conditions sont réunies, désormais, pour renouer, éventuellement, avec la distribution des dividendes durant les prochains exercices.

Par ailleurs, Il est important, d'informer le public sur la performance globale de la banque dont les indicateurs sont au vert.

Avec un résultat définitif de 93 millions de dinars, dégagés

fin 2022, le total des capitaux propres de la banque s'est établi à 1,3 milliard de dinars, affichant ainsi une croissance de 7,7%, par rapport à 2021.

Les clients de la banque lui font de plus en plus confiance avec des dépôts en nette augmentation.

En effet, les dépôts collectés auprès de la clientèle ont progressé à un rythme supérieur à celui observé au niveau de la moyenne du secteur, en affichant un taux de progression de 9% pour atteindre un encours de 9 863 MD.

Sur un autre registre, la STB souhaite préciser que le retard enregistré dans la publication de ses états financiers, au 30 juin 2023, dans les délais habituels, est attribuable à la désignation tardive des nouveaux Co-commissaires aux comptes lors de la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire en juillet 2023 et ce, après l'accomplissement de toutes les procédures exigées y afférentes. Dans ce cadre, la STB tient à souligner que malgré cette contrainte, indépendante de sa volonté, les états financiers semestriels seront diffusés incessamment, avec des indicateurs d'activité s'inscrivant parfaitement, dans la démarche engagée dans le programme de transformation stratégique de la STB 2022-2026, aligné

sur la vision de la STB, d'être la première banque de la place, proactive et responsable, tout en redéfinissant l'expérience client et en garantissant une rentabilité et un développement durable.

Sur un autre plan, la STB réfute catégoriquement les informations erronées, parues dans ledit article, selon lesquelles il a été octroyé, récemment, des avantages ou privilèges aux conjoints et enfants des employés de la banque durant cette période.

La STB tient également à souligner qu'elle reste un interlocuteur de choix pour tous les opérateurs économiques publics et privés et qu'elle contribue efficacement à consolider les concours à l'économie nationale à travers le financement des entreprises publiques et privées.

Il est important de noter, dans ce cadre, l'effort déployé par la STB avec d'autres partenaires à participer aux différents emprunts nationaux.

En conclusion, la STB tient, à rappeler, encore une fois, que son plan stratégique 2022-2026 repose sur cinq axes stratégiques : développement commercial, proximité, gestion des risques et efficacité opérationnelle, technologie et innovation et more-business. La STB renforce également son engagement

citoyen à travers des projets RSE dans l'éducation, la culture et la santé.

Dans le même contexte, la STB a récemment lancé avec succès, et grâce à ses compétences internes, en collaboration avec une fintech tunisienne et la TFBank, son nouveau produit, TUNICASH, la première plateforme de transfert d'argent dédiée à la diaspora tunisienne à l'étranger.

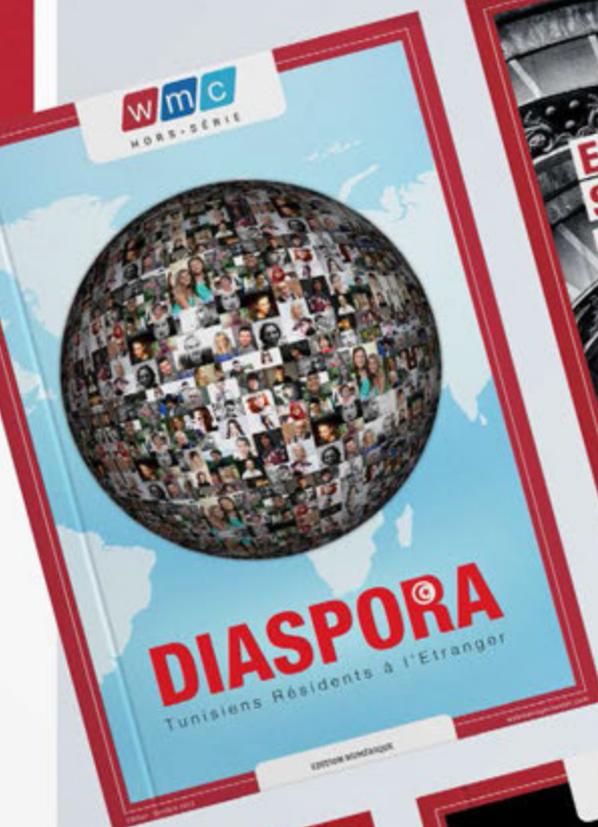
Cette plateforme permet des transferts d'argent instantanés depuis la France (dans une première phase), vers tous les bénéficiaires tunisiens, leur permettant de recevoir immédiatement les montants transférés sur leurs comptes, leurs cartes et leurs wallets, conformément à la réglementation en vigueur, ce qui constitue une première en Tunisie à mettre à l'actif de la STB.

Il s'agit d'un engagement pérenne vers l'inclusion financière en rendant les services bancaires et financiers accessibles à tous les citoyens tunisiens.

Enfin, la STB exhorte, les institutions médiatiques à faire preuve de responsabilité et les invite à prendre contact avec ses services de communication pour vérifier les informations relatives à la banque et ce avant de les diffuser au grand public...

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 30.000
exemplaires
par édition

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

25/09/2023

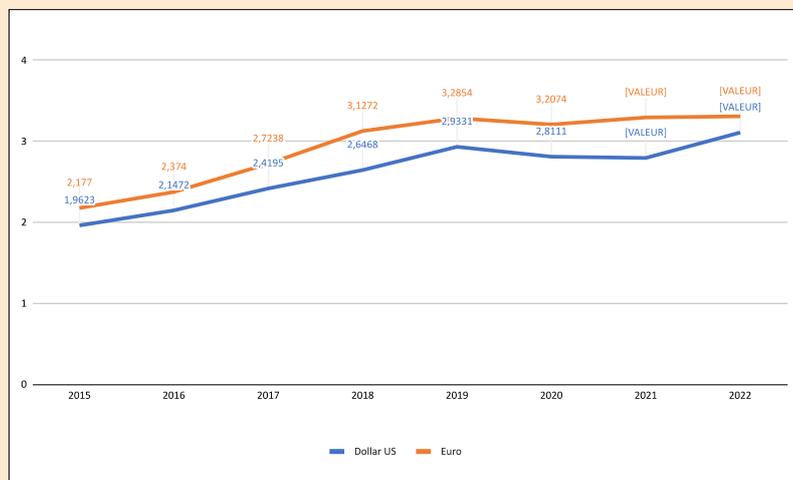
| MONNAIE | SIGLE | UNITÉ | VALEUR |
|-----------------|-------|-------|---------|
| DINAR ALGÉRIEN | DZD | 10 | 0,2307 |
| DOLLAR CANADIEN | CAD | 1 | 2,3518 |
| DOLLAR DES USA | USD | 1 | 3,1696 |
| LIVRE STERLING | GPB | 1 | 3,8689 |
| YEN JAPONAIS | JPY | 1000 | 21,2886 |
| DIRHAM MAROCAIN | MAD | 10 | 3,0900 |
| FRANC SUISSE | CHF | 10 | 34,7392 |
| EURO | EUR | 1 | 3,3595 |
| DINAR LIBYEN | LYD | 1 | 0,6503 |
| Yuan Chinois | CNY | 1 | 0,4335 |

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

| PERIODE | USD | EUR |
|---------|--------|--------|
| 3 MOIS | 3,1947 | 3,4015 |
| 6 MOIS | 3,2276 | 3,4582 |

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2022




8,00%
TMM
26/09/2023


8,00%
TID
26/09/2023


8,00%
TMM
Aout 2022


7,00%
TRE
Juillet 2023


26,195
Milliard
Avoirs en devise
26/09/2023


115
Jours
d'importations
26/09/2023





Baisse de 3,6% sur la place de Tunis

Analyse de la semaine boursière

Cette semaine a été particulièrement difficile pour la place de Tunis. Le marché boursier a affiché une tendance résolument baissière (-3,6% à 8498,5 points), selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, " Tunisie Valeurs ".

Et de préciser que cette régression est expliquée par un courant vendeur qui a touché, presque sans discernement les poids lourds de la cote (secteur bancaire et SFBT). Le marché a connu une accélération notable

du rythme des échanges, cumulant une enveloppe de 34MD. Notons, à cet effet, la réalisation d'une transaction de bloc sur le titre Amen Bank, portant sur une somme de 7,2MD.

Analyse des valeurs

Le titre SOTEMAIL a chapeauté le palmarès de la semaine. L'action du spécialiste des carreaux céramiques s'est envolée de 23% à 2,730D, sans drainer de flux. Le titre MPBS a affiché une embellie de 5,9% à 4,500D.

L'action du spécialiste en bois a été transigée à hauteur de 36 mille dinars seulement sur la semaine.

Le titre SERVICOM s'est placé en lanterne rouge du Tunindex. L'action s'est effritée de 17,4% à 0,190D, dans un volume anémique de 9 mille dinars. Valeur la plus dynamique de la semaine, Amen Bank a légèrement baissé de 0,5% à 38,900D, en alimentant le marché avec des capitaux de 7,9MD.



CMF

Démarrage des activités de la société de gestion de portefeuilles « MEDIN Fund Management Company »

La société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers "MEDIN Fund Management Company" vient de démarrer ses activités, a annoncé le Conseil du Marché Financier (CMF), vendredi, rappelant que ladite

société a obtenu son agrément, le 10 novembre 2022.

MEDIN Fund Management Company sera appelée, ainsi, à gérer des fonds communs de placement à risque, des fonds d'amorçage, des fonds

d'investissement spécialisés et des fonds de fonds.

Dotée d'un capital de 200 mille dinars, la société est implantée au centre-ville de Tunis.

Tunindex

8 498,52

Var. Année **4,79 %**
22/09/2023

Tunindex 20

3 718,14

Var. Année **3,51 %**
22/09/2023

Volume semaine **40,390** Million DT

Capitalisation **25,05** Milliard DT

PER marché **9,66**
(Aout)

INDICES SECTORIELS

| Code ICB | | INDICE | Var An |
|-------------|---|-----------------|---------------|
| 8000 | Sociétés Financières | 6 269,60 | 8,43% |
| 8300 | Banques | 5 827,17 | 7,64% |
| 8500 | Assurances | 13 778,89 | 3,42% |
| 8700 | Services Financiers | 9 058,85 | 31,76% |
| 5000 | Services aux Consommateurs | 2 982,64 | 0,77% |
| 5300 | Distribution | 4 699,14 | 0,77% |
| 3000 | Biens de Consommations | 6 979,25 | -6,37% |
| 3500 | Agro-Alimentaire et Boissons | 8 684,99 | -4,35% |
| 3700 | Produits Ménagers et de Soins Personnel | 2 153,20 | -11,86% |
| 2000 | Industries | 1 672,11 | 13,20% |
| 2300 | Batiment et Matériaux de Constructions | 726,68 | 2,27% |
| 1000 | Matériaux de Base | 3 921,79 | -1,68% |

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

| | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|--------------------|---------|------------|
| SPEMAIL | 2,850 | 23,38% |
| MPBS | 4,500 | 5,88% |
| SIPHAT | 5,570 | 4,11% |
| ENNAKL AUTOMOBILES | 11,370 | 3,36% |
| BH LEASING | 3,070 | 3,02% |

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

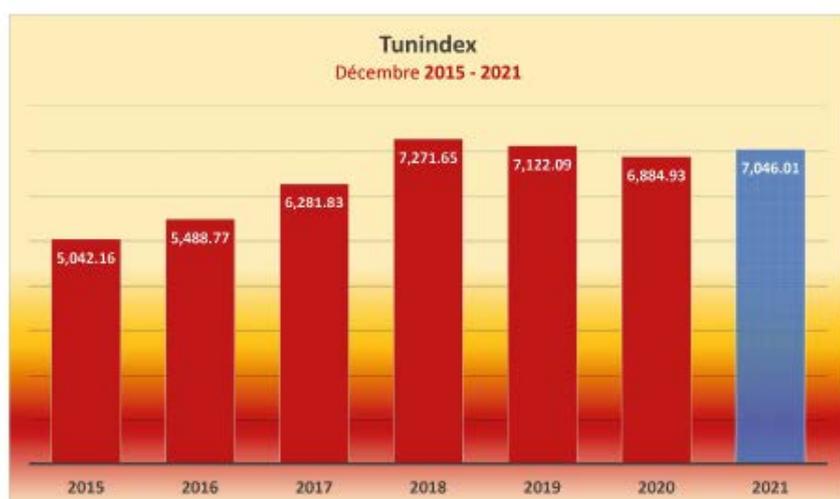
| | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|-------------|---------|------------|
| SERVICOM | 0,190 | -17,39% |
| UADH | 0,240 | -17,24% |
| ESSOUKNA | 1,350 | -13,46% |
| UIB | 22,800 | -11,97% |
| ELECTROSTAR | 0,320 | -11,11% |

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

| | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|--------------------|---------|------------|
| CIMENTS DE BIZERTE | 0,890 | -49,14% |
| EURO-CYCLE | 13,400 | -47,86% |
| AETECH | 0,430 | -47,50% |
| UADH | 0,240 | -38,46% |
| SMART TUNISIE | 15,000 | -38,02% |

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

| | CLÔTURE | VAR. AN |
|------------|---------|---------|
| BH LEASING | 3,070 | 49,76% |
| AMEN BANK | 38,900 | 48,47% |
| SOTUVER | 12,440 | 42,99% |
| SOPAT | 2,030 | 40,97% |
| SIPHAT | 5,570 | 35,52% |



COTATIONS

| Titres | Nominal | Titres admis | Clôture | | 22/09/2022 | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) |
|-----------------------------------|---------|--------------|---------------|--------------------|---------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| | | | Décembre 2021 | Semaine précédente | De la semaine | | | |
| SOCIETES FINANCIERES | | | | | | | | 12 460,722 |
| BANQUES | | | | | | | | 10 359,184 |
| Amen Bank | 5 | 26 481 000 | 26,200 | 39,100 | 38,900 | -0,51% | 48,47% | 1 030,111 |
| ATB | 1 | 100 000 000 | 2,890 | 3,330 | 3,330 | 0,00% | 15,22% | 333,000 |
| BH Bank | 5 | 47 600 000 | 13,560 | 12,440 | 11,400 | -8,36% | -15,93% | 542,640 |
| BIAT | 5 | 35 700 000 | 88,000 | 93,440 | 88,040 | -5,78% | 0,05% | 3 143,028 |
| BNA | 5 | 64 000 000 | 8,790 | 7,540 | 7,370 | -2,25% | -16,15% | 471,680 |
| Banque de Tunisie | 1 | 225 000 000 | 5,180 | 5,240 | 5,240 | 0,00% | 1,16% | 1 179,000 |
| BTE (ADP) | 20 | 1 000 000 | 6,350 | 5,200 | 5,290 | 1,73% | -16,69% | 5,290 |
| STB | 5 | 155 375 000 | 3,800 | 3,650 | 3,580 | -1,92% | -5,79% | 556,243 |
| Attijari Bank | 5 | 40 741 997 | 37,000 | 45,290 | 41,500 | -8,37% | 12,16% | 1 690,793 |
| UBCI | 5 | 20 001 529 | 22,000 | 22,900 | 20,500 | -10,48% | -6,82% | 410,031 |
| UIB | 5 | 32 560 000 | 24,000 | 25,900 | 22,800 | -11,97% | -5,00% | 742,368 |
| Wifack Bank | 5 | 30 000 000 | 7,400 | 8,460 | 8,500 | 0,47% | 14,86% | 255,000 |
| ASSURANCES | | | | | | | | 1 290,621 |
| ASTREE | 5 | 6 000 000 | 52,000 | 47,400 | 47,400 | 0,00% | -8,85% | 284,400 |
| BH Assurances | 5 | 2 660 000 | 50,000 | 48,750 | 48,750 | 0,00% | -2,50% | 129,675 |
| STAR | 10 | 2 307 693 | 154,000 | 160,000 | 160,000 | 0,00% | 3,90% | 369,231 |
| Tunis RE | 5 | 20 000 000 | 6,990 | 6,280 | 6,280 | 0,00% | -10,16% | 125,600 |
| Assur. MAGHREBIA | 10 | 4 500 000 | 56,000 | 56,070 | 56,070 | 0,00% | 0,13% | 252,315 |
| MAGHREBIA Vie | 1 | 20 000 000 | 6,200 | 6,470 | 6,470 | 0,00% | 4,35% | 129,400 |
| LEASING | | | | | | | | 538,158 |
| ATL | 1 | 32 500 000 | 3,000 | 3,920 | 3,890 | -0,77% | 29,67% | 126,425 |
| BH Leasing | 5 | 7 000 000 | 2,050 | 2,980 | 3,070 | 3,02% | 49,76% | 21,490 |
| Best Lease | 1 | 30 000 000 | 2,380 | 2,010 | 2,010 | 0,00% | -15,55% | 60,300 |
| CIL | 5 | 5 000 000 | 19,500 | 20,010 | 20,010 | 0,00% | 2,62% | 100,050 |
| Hannibal Lease | 5 | 11 000 000 | 4,400 | 5,000 | 4,990 | -0,20% | 13,41% | 54,890 |
| Attijari Leasing | 10 | 2 750 000 | 13,700 | 16,620 | 16,510 | -0,66% | 20,51% | 45,403 |
| Tunisie Leasing Fact | 5 | 10 800 000 | 9,050 | 11,970 | 12,000 | 0,25% | 32,60% | 129,600 |
| SOCIETES D'INVESTISSEMENTS | | | | | | | | 272,760 |
| PL. TSIE Sicaf | 10 | 1 000 000 | 42,110 | 42,500 | 42,500 | 0,00% | 0,93% | 42,500 |
| SPDIT Sicaf | 1 | 28 000 000 | 7,610 | 8,150 | 8,000 | -1,84% | 5,12% | 224,000 |
| Tuninvest Sicar | 1 | 966 000 | 8,430 | 6,780 | 6,480 | -4,42% | -23,13% | 6,260 |
| INDUSTRIES | | | | | | | | 9 132,576 |
| HOLDING | | | | | | | | 1 720,985 |
| OneTech Holding | 1 | 53 600 000 | 7,050 | 8,700 | 8,600 | -1,15% | 21,99% | 460,960 |
| Poulina GH | 1 | 180 003 600 | 8,780 | 7,300 | 7,000 | -4,11% | -20,27% | 1 260,025 |
| AGRO-ALIMENTAIRE | | | | | | | | 4 001,760 |
| CEREALIS | 1 | 4 888 889 | 13,300 | 13,300 | 13,300 | 0,00% | 0,00% | 65,022 |
| Delice Holding | 10 | 54 907 262 | 12,880 | 13,000 | 12,800 | -1,54% | -0,62% | 702,813 |
| LAND'OR | 1 | 11 226 376 | 6,160 | 5,700 | 5,640 | -1,05% | -8,44% | 63,317 |
| SFBT | 1 | 247 500 000 | 13,490 | 13,240 | 12,500 | -5,59% | -7,34% | 3 093,750 |
| SOPAT | 1 | 37 861 250 | 1,440 | 2,070 | 2,030 | -1,93% | 40,97% | 76,858 |
| PHARMACEUTIQUE | | | | | | | | 258,986 |
| ADWYA | 1 | | | | | | | 0,000 |
| SIPHAT | 5 | 1 800 000 | 4,110 | 5,350 | 5,570 | 4,11% | 35,52% | 10,026 |
| UNIMED | 1 | 32 000 000 | 7,120 | 8,000 | 7,780 | -2,75% | 9,27% | 248,960 |
| COMPOSANTS AUTOMOBILE | | | | | | | | 41,714 |
| ASSAD | 1 | 12 000 000 | 1,090 | 0,850 | 0,850 | 0,00% | -22,02% | 10,200 |
| GIF-FILTER | 1 | 10 536 994 | 0,400 | 0,450 | 0,410 | -8,89% | 2,50% | 4,320 |
| STEQ | 5 | 1 400 000 | 6,500 | 6,500 | 6,500 | 0,00% | 0,00% | 9,100 |
| STIP | 3 | 4 207 824 | 4,000 | 4,180 | 4,300 | 2,87% | 7,50% | 18,094 |

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

| Titres | Nominal | Titres admis | Clôture | | 22/09/2022 | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) |
|---|---------|--------------|---------------|--------------------|---------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| | | | Décembre 2021 | Semaine précédente | De la semaine | | | |
| CIMENTIER | | | | | | | | 753,942 |
| Carthage Cement | 1 | 343 624 940 | 1,900 | 2,200 | 2,080 | -5,45% | 9,47% | 714,740 |
| Ciments de Bizerte | 1 | 44 047 290 | 1,750 | 0,940 | 0,890 | -5,32% | -49,14% | 39,202 |
| CHIMIE | | | | | | | | 356,323 |
| Air Liquide | 25 | 1 637 504 | 88,000 | 86,000 | 86,000 | 0,00% | -2,27% | 140,825 |
| ALKIMIA | 10 | 1 947 253 | 35,530 | 30,000 | 30,000 | 0,00% | -15,56% | 58,418 |
| ICF | 10 | 2 100 000 | 90,050 | 74,000 | 74,800 | 1,08% | -16,94% | 157,080 |
| INDUSTRIES DIVERSES | | | | | | | | 1 857,083 |
| AMS | 5 | 6 577 192 | 0,880 | 0,850 | 0,850 | 0,00% | -3,41% | 5,591 |
| Euro-Cycle | 1 | 8 910 000 | 25,700 | 13,400 | 13,400 | 0,00% | -47,86% | 119,394 |
| MPBS | 2 | 10 334 430 | 4,750 | 4,250 | 4,500 | 5,88% | -5,26% | 46,505 |
| New Body Line | 1 | 4 250 400 | 4,980 | 5,140 | 4,980 | -3,11% | 0,00% | 21,167 |
| Office PLAST | 1 | 11 440 931 | 1,530 | 1,200 | 1,120 | -6,67% | -26,80% | 12,814 |
| SAH Lilas | 1 | 65 345 762 | 9,100 | 8,500 | 8,300 | -2,35% | -8,79% | 542,370 |
| Atelier Meubles Int | 1 | 5 561 635 | 2,800 | 3,750 | 3,680 | -1,87% | 31,43% | 20,467 |
| SIAME | 1 | 15 444 000 | 3,830 | 3,700 | 3,490 | -5,68% | -8,88% | 53,900 |
| SANIMED | 1,109 | 12 400 000 | 1,710 | 1,890 | 1,890 | 0,00% | 10,53% | 23,436 |
| SOMOCER | 1 | 40 656 000 | 0,850 | 0,760 | 0,730 | -3,95% | -14,12% | 29,679 |
| SOTEMAIL | 1 | 34 513 514 | 3,400 | 2,310 | 2,850 | 23,38% | -16,18% | 98,364 |
| SOTUVER | 1 | 33 215 325 | 8,700 | 12,800 | 12,440 | -2,81% | 42,99% | 413,199 |
| SOTIPAPIER | 1,09 | 27 941 666 | 6,680 | 5,750 | 5,750 | 0,00% | -13,92% | 160,665 |
| SOTRAPIL | 5 | 4 138 200 | 12,410 | 15,070 | 14,870 | -1,33% | 19,82% | 61,535 |
| TPR | 1 | 50 000 000 | 4,160 | 5,030 | 4,960 | -1,39% | 19,23% | 248,000 |
| IMMOBILIER | | | | | | | | 67,314 |
| SIMPAR | 5 | 1 100 000 | 35,000 | 35,000 | 35,000 | 0,00% | 0,00% | 38,500 |
| SITS | 1 | 15 600 000 | 1,860 | 1,410 | 1,410 | 0,00% | -24,19% | 21,996 |
| ESSOUKNA | 1 | 5 050 500 | 2,000 | 1,560 | 1,350 | -13,46% | -32,50% | 6,818 |
| TECHNOLOGIE | | | | | | | | 74,469 |
| AETECH | 1 | 2 223 334 | 0,820 | 0,430 | 0,430 | 0,00% | -47,56% | 0,956 |
| TELNET Holding | 1 | 12 130 800 | 7,680 | 6,200 | 6,060 | -2,26% | -21,09% | 73,513 |
| SERVICES | | | | | | | | 1 392,829 |
| DISTRIBUTION AUTOMOBILE | | | | | | | | 840,599 |
| ARTES | 1 | 38 250 000 | 5,190 | 5,900 | 5,800 | -1,69% | 11,75% | 221,850 |
| CITY CARS | 1 | 18 000 000 | 10,700 | 11,000 | 12,490 | 13,55% | 16,73% | 224,820 |
| ENNAKL Automobile | 1 | 30 000 000 | 12,540 | 11,240 | 11,370 | 1,16% | -9,33% | 341,100 |
| UADH | 1 | 36 953 847 | 0,390 | 0,290 | 0,240 | -17,24% | -38,46% | 8,869 |
| STA | 1 | 2 000 000 | 24,670 | 21,990 | 21,980 | -0,05% | -10,90% | 43,960 |
| AUTRES SERVICES | | | | | | | | 165,641 |
| CELLCOM | 1 | 4 461 532 | 3,400 | 2,180 | 2,180 | 0,00% | -35,88% | 9,726 |
| ELECTROSTAR | 2 | 10 287 556 | 0,290 | 0,360 | 0,320 | -11,11% | 10,34% | 3,292 |
| MIP | 1 | 4 398 937 | 0,120 | 0,140 | 0,140 | 0,00% | 16,67% | 0,616 |
| TUNISAIR | 1 | 106 199 280 | 0,480 | 0,410 | 0,410 | 0,00% | -14,58% | 43,542 |
| SMART Tunisie | 5 | 7 231 031 | 24,200 | 15,300 | 15,000 | -1,96% | -38,02% | 108,465 |
| TELECOMMUNICATIONS | | | | | | | | 83,596 |
| SERVICOM | 1 | 11 874 000 | 0,210 | 0,230 | 0,190 | -17,39% | -9,52% | 2,256 |
| SOTETEL | 5 | 4 636 800 | 2,940 | 4,000 | 3,800 | -5,00% | 29,25% | 17,620 |
| Tawasol GH | 1 | 108 000 000 | 0,600 | 0,580 | 0,590 | 1,72% | -1,67% | 63,720 |
| DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION | | | | | | | | 302,993 |
| Sotumag | 1 | 13 200 000 | 5,120 | 4,850 | 4,860 | 0,21% | -5,08% | 64,152 |
| Magasin General | 1 | 11 481 250 | 10,960 | 11,480 | 11,480 | 0,00% | 4,74% | 131,805 |
| Monoprix | 2 | 19 969 372 | 6,100 | 5,250 | 5,360 | 2,10% | -12,13% | 107,036 |
| <i>(Données fournis à titre indicatif) source: BVMT</i> | | | | | | | | 22 986,127 |

Think Tank

La Fondation Mohamed Ali El Hammi, espace de liberté de pensée au sud de la méditerranée



La Fondation Mohamed Ali El Hammi (FMAH) anciennement Acmaco, a tenu, les 1, 2 et 3 septembre 2023, à Hammamet, sa traditionnelle université d'été, sur le thème «Polycrise et approche citoyenne Quels rôles des élites, des acteurs sociaux et de l'Etat ?».

Le premier panel de cette université a rendu un vibrant hommage légitime à la FMAH qui fête son 30ème anniversaire.

Dans une communication intitulée «30 ans d'Université d'Eté : quel bilan ? Quel avenir? Quels acquis? Quels défis ? », Jacques Ould Aoudia, économiste-chercheur français a qualifié la fondation de « lieu unique sur la rive Sud de la Méditerranée, un espace de liberté de pensée, un espace ouvert sur les partenaires nationaux et internationaux, au bilan impressionnant : un gisement de connaissances

accumulées ! ».

A l'écoute des préoccupations des Tunisiens

Selon le conférencier, ce think tank a été « à l'écoute du monde, de ses évolutions, une capacité d'identifier les problèmes cruciaux que se posent les sociétés, du Sud mais aussi du Nord de la Méditerranée : mondialisation, Partenariat

Euromed, recul du mouvement syndical dans le monde, montée de l'autoritarisme... ».

Au nombre des thèmes phares sur lesquels les universités d'été de la FMAH s'est longuement attardée, le chercheur a cité, l'élaboration d'un « modèle de développement » politique, social, économique, environnemental alternatif, la recherche d'un nouvel équilibre entre les trois acteurs de développement : un Etat stratège et son administration, les secteurs privés et public et le tiers secteur avec comme composante essentielle la société civile ».

Parmi les réalisations intellectuelles de la FMAH, Jacques Ould Aoudia a évoqué la réflexion sur la modernité qui a débouché sur un ouvrage collectif de prospective « Pour un renouveau du Projet Moderniste Tunisien : Tunisie 2040 » finalisé en 2010. Cet ouvrage a fourni, d'après lui, les bases de la réflexion et a armé l'ACMACO pour analyser ce qui allait se passer en 2010-2011.

La FMAH a accompagné intellectuellement la transition démocratique

Les universités d'été de la FMAH après 2011 ont été, justement, consacrées aux problématiques de la transition démocratique. La FMAH a apporté le plus en accompagnant intellectuellement

cette transition.

Le conférencier a rappelé les principaux thèmes des débats qui ont eu lieu à ce propos : Analyse de la signification de la « révolution de 2011 » : un mouvement à trois composantes : politique (liberté, démocratie), sociale (non aux prédateurs), identitaire (respect de notre identité).

Au rayon des acquis, il a cité les libertés publiques (presse, création de partis, d'associations...). Il a rappelé aussi les débats houleux sur la Constitution de 2014 qualifié par les participants à l'université d'été de 2018 de « piège paralysant ». Avec un équilibre des pouvoirs entre la Présidence, le Parlement et le Gouvernement, l'action publique est figée. Dans ce contexte, l'Université d'été de 2021 a été consacrée à l'évènement du 25 juillet 2021.

Intervenant sur ce sujet, Habib Guiza, président de la FMAH a fait remarquer qu'« après 12 années de transition vers la démocratie, la Tunisie vit un contexte de polycrise qui empêche l'émergence d'un modèle de gouvernance crédible. Après une première parenthèse de règne des partis (particratie) et une seconde période de « démocratie », le pays connaît des dysfonctionnements du système politique et un flou de gouvernance qui menacent les

quelques acquis de liberté et entachent l'autonomisation des acteurs sociaux et l'émergence des forces de rénovation et de reconstruction de l'économie et de la société...".

Ouverture de la FMAH sur le monde

Jacques Ould Aoudia a fait ressortir dans sa communication l'ouverture de la FMAH sur le monde. Pour preuve l'université d'été de 2023 a invité les ambassadeurs du Brésil et de l'Afrique du Sud pour donner des éclairages sur le BREXIT dont leurs pays font partie des fondateurs.

« Dans un monde en mutation profonde, avec l'émergence de puissances qui contestent la domination absolue de l'Occident et la montée du populisme et ses corollaires (recul de la démocratie, retour des régimes autoritaires, repli identitaire...), note le chercheur, l'enjeu de nos jours est d'inventer une nouvelle gouvernance endogène attentive à la paix sociale, aux autosuffisances nationales dans tous les domaines, aux urgences environnementales et climatiques... ». Ce sera peut-être la prochaine thématique de la prochaine université d'été de la FMAH.

Un éducateur exemplaire

Fethi Bergaoui transforme une école à Siliana



Avec l'aide du gardien, il a aussi macadamisé la cour et ses allées, taillé les arbres, peint les murs et remis à neuf le réseau d'électricité.

Au regard des images diffusées par El Watnia 1, le résultat est magnifique. Les spectateurs ont été invités à apprécier une belle école primaire digne de ce nom, une belle école primaire conforme aux normes de propreté et d'esthétique.

Quand l'administration s'approprie l'événement

La seule fausse note dans ce reportage est à l'actif du journaliste qui a été chargé de couvrir l'évènement. Ce dernier a donné à peine une ou deux minutes à l'auteur de cet exploit, en l'occurrence Fethi Bergaoui. Par de là, le descriptif des travaux, ce dernier aurait pu inspirer positivement, plus d'un tunisien, en évoquant la volonté et la motivation profonde qui l'ont animé pour accomplir cet exploit. Est-il besoin de rappeler que

Une fois n'est pas coutume, le journal de 20 heures du vendredi 15 septembre 2023 de la chaîne de télévision publique El Watania 1, a mis à profit l'évènement de la rentrée scolaire, pour gratifier ses spectateurs d'un bon reportage sur l'exploit d'un directeur d'école primaire à Siliana. Il s'agit de Fethi Bergaoui, directeur de l'école Zouagha. Assisté par le gardien de l'école et de l'ONG Assanabel, cet éducateur

exceptionnel a passé ses vacances à entretenir l'école et à la relooker en prévision de la rentrée.

Fort d'un savoir-faire précieux acquis en matière de maçonnerie et de matériaux de construction mis à sa disposition par l'Association Assanabel, Cet éducateur d'exception a clôturé, de ses propres mains -bien de ses propres mains- l'école sur une distance de 17 mètres.

cette prouesse a été accomplie au moment où ses collègues syndiqués ont passé leurs vacances à aiguiser les couteaux pour saboter la prochaine saison scolaire.

Ce journaliste a cru bon de donner plus de temps au responsable de la Direction régionale de l'enseignement de Siliana chargé de la vie scolaire, Fethi Barkati. Ce dernier s'est approprié, tout de suite, l'évènement et a sauté sur l'occasion pour tenir un discours insipide dans lequel il a notamment déclaré que la direction régionale accorde

beaucoup d'intérêt à ce genre d'initiative visant à entretenir les établissements scolaires et à y améliorer les conditions de scolarité.

Ce responsable a oublié que c'est à lui et à sa direction, voire à l'Etat, de s'occuper de l'entretien des établissements scolaires et à se mobiliser, au cas où les fonds manqueraient, pour fédérer les énergies régionales (privés, ong, acteurs de la société civile, scouts, bénévolat...) et de les encourager à prendre en charge l'entretien des établissements

scolaires.

Pour revenir à l'éducateur, Fethi Bergaoui, auteur de l'exploit d'avoir entretenu avec un gardien toute une école, c'est indéniablement un héros national qui a droit à tous les honneurs.

Espérons que la magistrature suprême, compte tenu du pouvoir moral dont elle jouit aura écouté le message et saura récompenser cet éducateur militant en faveur de l'école publique républicaine.



RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





L'île de Djerba officiellement inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco

L'île de Djerba est officiellement inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco devenant ainsi le 9ème site tunisien classé.

Cette île de la côte sud s'ajoute ainsi aux 8 sites tunisiens classés au patrimoine mondial dont 7 sites culturels et un site naturel. Les sites culturels classés sont la Médina de Tunis, le Site de

Carthage et l'Amphithéâtre d'EL Jem (1979), le Site de Kerkouane (1986), la Médina de Sousse et la Médina de Kairouan (1988) et le Site de Dougga (1997).

Le Parc National d'Ichkeul, dernier grand lac d'eau douce d'une chaîne qui s'étendait autrefois le long de l'Afrique du Nord, est un site naturel inscrit depuis 1980.

Le dossier d'inscription du bien " Djerba : paysage culturel, témoignage d'un mode d'occupation d'un territoire insulaire " est à l'agenda de la 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial qui se déroule du 10 au 25 septembre, à Riyad (Arabie Saoudite).

Après plusieurs initiatives entamées dans les années 70, le dossier de candidature en vue d'inscrire l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial a été finalement accepté, début mars 2022, à l'Unesco. Déposé le 1er février 2022, ce dossier a été retenu après avoir été évalué par l'Organe consultatif sur le patrimoine culturel de l'Organisation onusienne.

Le ministère des Affaires Culturelles, a annoncé lundi, dans l'après-midi, l'inscription de l'île au patrimoine mondial ajoutant qu'une délégation tunisienne présidée par la ministre des Affaires Culturelles, Hayet Ketat Guerhazi, participe aux travaux de cette 45e session élargie du Comité du patrimoine mondial.

Une large action diplomatique en faveur du dossier de Djerba avait eu lieu en prévision de

cette session et s'est poursuivie à Riyad, rappelle le ministère. Auparavant, des mesures ont été prises en concertation avec les différentes parties impliquées, afin de garantir toutes les chances pour l'inscription de Djerba sur la liste du patrimoine mondial.

Sur une superficie de 514 km², l'île de Djerba occupe l'une des positions les plus stratégiques au cœur de la Méditerranée. Le dossier d'inscription de l'île au patrimoine de l'Unesco est composé de 31 sites et monuments. "Une liste de 24 monuments, proposés à l'inscription, sont implantés partout sur l'île et touchent à l'ensemble du territoire avec une concentration qui suit géographiquement le croissant fertile.

Les monuments proposés sont : Les mosquées : Sidi Salem, Sidi Smain, Tajdit, Abou Messouer (Al Jamaa El Kebir), Cheikh, Sidi Jmour, Moghzal, Imghar, Guellala, Sidi Yeti, Louta, Essalaouti, El Fguira, Tlakine, Medrajen, El Bessi, Fadhloun, Berdaoui, Welhi, Sidi Zikri, Mthaniya, Synagogue La Ghriba et l'Eglise Saint Nicolas."

Le Comité du patrimoine mondial, créé en 1976, établit chaque année la liste du patrimoine mondial. Actuellement, il se réunit en Arabie Saoudite pour inscrire de nouveaux sites sur la Liste

du patrimoine mondial. 53 sites candidats sont au menu dont des sites naturels, des sites culturels et des sites mixtes (naturels et culturels).

Le Comité du patrimoine mondial a entamé, samedi, l'examen des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en débutant par les candidatures qui n'ont pas pu être examinées l'année dernière. Le dossier de la Tunisie était parmi les Sites culturels nominés en 2023.

Pour cette session, le Comité a également examiné l'état de conservation de 260 sites déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, dont 55 figuraient sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

De nouveaux sites s'ajoutent cette année aux 1 157 sites dans 167 pays sur la Liste du patrimoine mondial. Composé de représentants issus de 21 Etats parties ayant ratifié la Convention du patrimoine mondial, le Comité est chargé de la mise en œuvre de la Convention.

La convention pour la sauvegarde du patrimoine mondial culturel et naturel de 1972 a été ratifiée par la Tunisie depuis 1975.



L'Experte Afef Hammami explique comment ralentir Alzheimer de 5 à 10 ans

"Le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer et la prise en charge durant les premières phases de la maladie peuvent retarder certains symptômes comportementaux et psychologiques chez les patients de 5 à 10 ans," a indiqué, jeudi, la gériatre et spécialiste de la prise en soins de la maladie d'Alzheimer, Afef Hammami dans une déclaration à la TAP, à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer qui coïncide avec le 21 septembre de chaque année.

Elle a précisé que la prise en

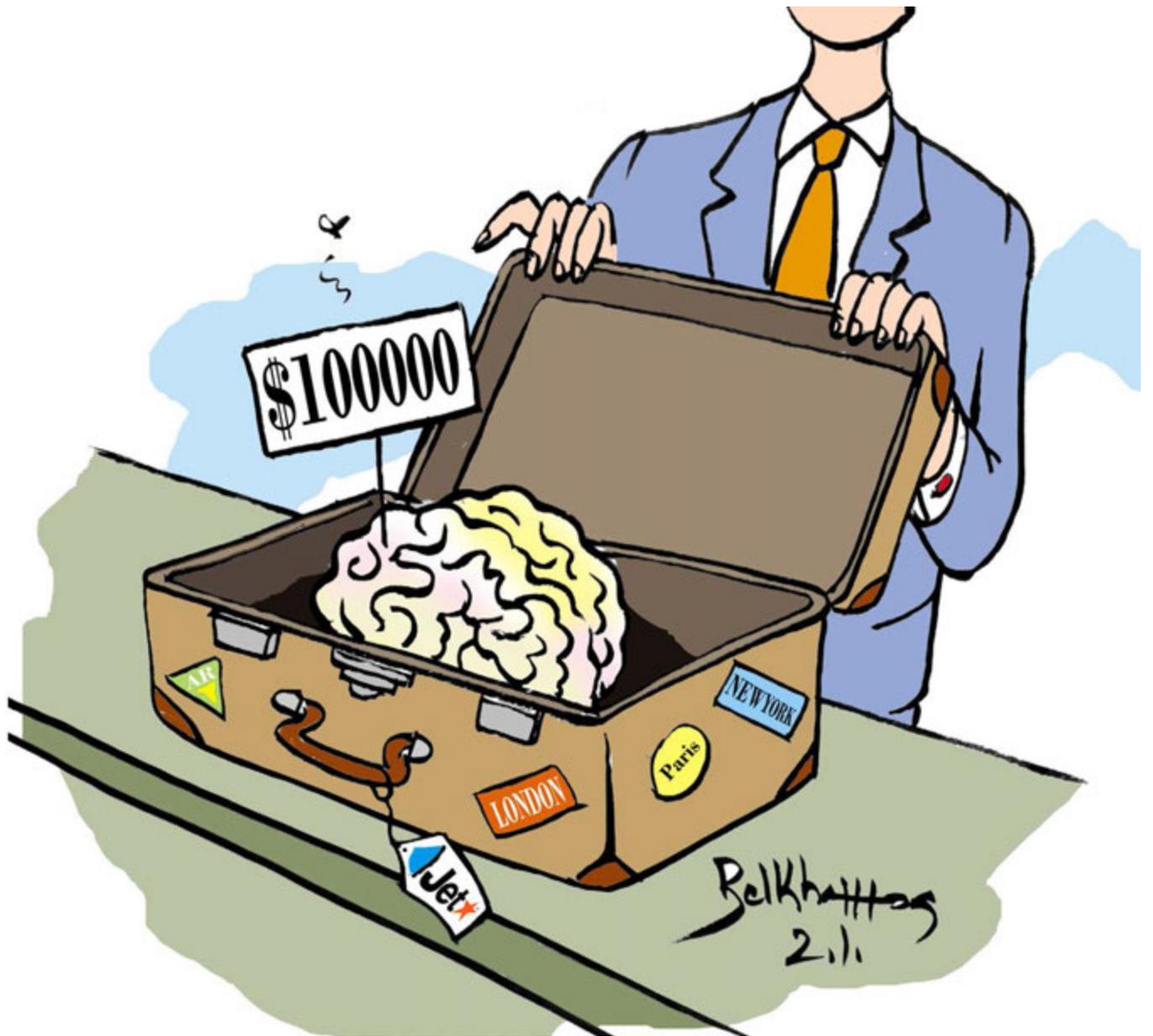
charge précoce du patient permet d'éviter les symptômes aigus de la maladie et le déclin rapide des fonctions cognitives, de manière que les personnes atteintes continuent d'exercer leur activité quotidienne.

Hammami a souligné l'importance de la prévention de la maladie d'Alzheimer à travers l'exercice d'une activité sportive et les promenades en plein air, ainsi que le traitement des maladies chroniques telles que le diabète et l'hypertension artérielle.

Elle a indiqué que la découverte

d'un nouveau médicament commercialisé sous le nom de "lequembi", qui a fait l'objet d'études cliniques pour le traitement de la maladie d'Alzheimer a prouvé son efficacité. Ce dernier permet de ralentir le déclin cognitif des patients atteints à un stade encore précoce de la démence.

Hammami a rappelé que la Tunisie compte aujourd'hui environ 60 mille patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Ce chiffre devrait atteindre 100 mille d'ici 2025 a-t-elle ajouté.





HORS - SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie





Quand tombent les records historiques

Chaque jour que Dieu fait, on relit la même information ou presque, le prix du baril de pétrole a dépassé son record historique, et il s'avance inexorablement vers la barre des 100 dollars et que peut-être un de ces jours on

parlera de vendre le pétrole au litre à raison de 1 dollar le litre.

Devant cette énorme mascarade politico-économique, qui subit les effets de cette situation ?

Ne vous inquiétez pas, rien n'a changé depuis que le pétrole était à moins d'un dollar :

- Les pays riches continueront à être plus riches, comme ils fabriquent les biens d'équipement



et maintenant nous inondent de soft et de hard, ils vont monter leurs prix et les faire évoluer plus vite que le coût de l'énergie de fabrication de ces biens, donc leur niveau de vie ne baissera pas ;

- Les pays producteurs reçoivent tellement d'argent qu'ils ne savent pas quoi en faire et les milliards de dollars supplémentaires qu'ils engrangent, certains achètent avec du développement –sic- et le reste de l'argent est placé dans des banques des pays riches qui vont l'utiliser pour leur économie, encore le progrès et restera quasi imperceptible, et on peut classer ces pays en 3 catégories :

* il y a ceux qui ont compris,

* il y a ceux qui sont en train de comprendre,

* il y a ceux qui n'ont rien compris.

- Les pays intermédiaires surtout ceux qui n'ont que 600g de cervelle par personne, devront faire fonctionner leurs méninges pour traverser cette crise : il y a donc à créer l'économie de l'économie ... dans certains domaines cela donne des résultats fort tangibles et le cas de la Sonede est édifiant, au sein de cet organisme : le département économie d'eau est aussi important que les autres. Mais pour que ce mécanisme fonctionne bien, il faut surtout que les routes soient bien tracées et les systèmes de

gestion fonctionnels : Je citerai à titre anecdotique le cas de certaines administrations qui ont pris la décision d'éteindre les lumières des couloirs pour faire des économies, ... Déjà que les dédales administratifs sont longs maintenant s'il faut les traverser dans le noir, il faudra encore plus d'énergie ... ;

- Les autres pays qui ne pourront pas se payer cet or noir alors que certains ont des sols et des sous-sols très riches, et ils sont malheureusement nombreux notamment sur notre continent, ils étaient pauvres, ils deviendront encore plus pauvres de toutes les façons pour faire bien il y aura toujours des gens bien des pays riches pour monter des associations bénévoles et humanitaires pour sauver ces pays et ce pour se donner bonne conscience.

Alors où va-t-on avec ce pétrole qui, semble-t-il, est appelé à s'épuiser et que les hasards de la géologie l'ont placé, en majorité, sous les pieds des pays arabes, on peut toujours rêver que ces derniers viennent à pratiquer des prix en fonction des pays et des économies, mais en attendant, je n'en sais vraiment rien ...

Par Ibtissem

(5 septembre 2005)

Le musée du Bardo

Après deux ans de fermeture, le Musée National du Bardo a, en une semaine, drainé près de 2700 visiteurs tunisiens et étrangers, de toutes tranches d'âge, depuis sa réouverture officielle le 14 septembre 2023, informe le ministère des affaires culturelles.

Selon les statistiques de l'Agence de mise en valeur du patrimoine et de la promotion culturelle (AMVPPC), ce chiffre a été enregistré durant la période du 14 au 20 septembre 2023, contre 249 visiteurs durant la période du 14 au 19 septembre 2020.

Pour le jour d'ouverture, 900 visiteurs étaient au rendez-vous pour admirer et re(découvrir) les différentes collections de ses œuvres millénaires dont la collection de mosaïques romaines, l'une des plus importantes au monde.

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale

ECOMONDO

The green technology expo.

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
7 - 10, 2023

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
ITALIE

Organisé par
**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

En collaboration avec

ITA
ITALIAN TRADE AGENCY
madeinitaly.gov.it



ECOMONDO
.COM

E23